



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2026

# SOMMAIRE

## **Préambule**

## **Dispositions du projet de loi de finances pour 2026**

## **Contexte local**

- La Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup
- La Commune de Saint Mathieu de Trévières

## **Bilan financier provisoire de l'exécution du budget communal 2025**

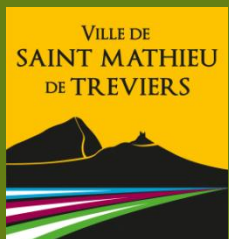
## **Orientations budgétaires 2026**

- Introduction
- Le fonctionnement
- L'investissement

## **Capacité d'autofinancement**

## **La dette**

## **Conclusion**



# PRÉAMBULE

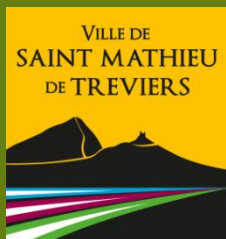
La tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) est prévue par l'article L-2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

### Le Débat d'Orientations Budgétaires doit :

- Avoir lieu dans un délai de deux mois avant l'examen du budget primitif
- Faire l'objet d'un rapport présenté en Conseil municipal sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette
- Donner lieu à un débat au Conseil municipal
- Donner lieu à un prendre acte par une délibération spécifique

## LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

une étape essentielle de la vie  
démocratique de notre collectivité



# DISPOSITIONS DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026

# PROJET DE LOI DE FINANCES 2026 : UNE LOI SPÉCIALE EN ATTENDANT LE VOTE

L'Assemblée nationale a rejeté, le 21 novembre 2025, le volet recettes du Projet de Loi de Finances présenté en Conseil des ministres le 14 octobre 2025. Le projet de loi, malgré l'adoption par le Sénat le 15 décembre 2025, a donc été considéré comme rejeté par les députés en première lecture.

La commission mixte paritaire réunie le 19 décembre 2025 n'étant pas parvenue à un accord, une procédure exceptionnelle temporaire a été mise en place avec la promulgation d'une loi spéciale.

Cette loi, promulguée le 29 décembre 2025, ne remplace pas le budget mais autorise seulement la perception des impôts et des ressources publiques nécessaires au financement des dépenses publiques essentielles.

Au-delà du vote de la loi spéciale, le PLF pour 2026 s'inscrit dans un objectif de réduction du déficit public à moins de 5 % du PIB. Pour arriver à atteindre cette ambition, les principales mesures prévues sont les suivantes :

- Reconduction du Dispositif de Lissage Conjoncturel des Ressources des Collectivités (DILICO) pour atteindre 2 milliards d'euros
- Une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) en progression en 2026 du fait de la réintégration de l'ancienne DGF des Régions dans l'enveloppe. Corrigée de ce retraitement, elle est en réalité gelée en 2026, ce qui, dans un contexte inflationniste, équivaut à une baisse réelle
- Suppression de l'éligibilité des dépenses de fonctionnement au FCTVA, recentré sur l'investissement
- Hausse des cotisations de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) à hauteur de 1,4 milliard d'euros

# PRÉVISIONS MACRO-ÉCONOMIQUES 2026

(SOURCE : BANQUE DE FRANCE - PROJECTIONS MACRO-ÉCONOMIQUES – DÉCEMBRE 2025)

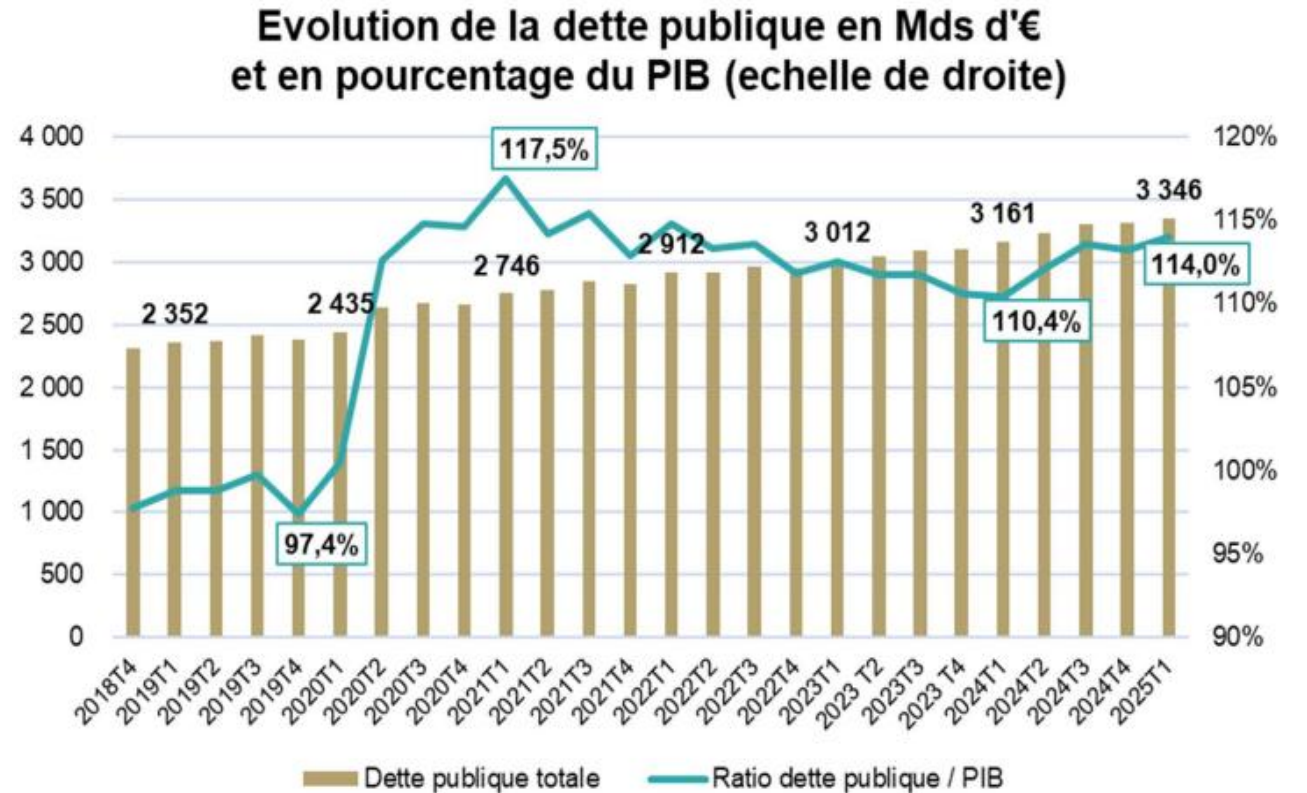
Selon la dernière enquête de conjoncture de la Banque de France, la croissance annuelle du PIB en 2026 serait de 1 %, contre 0,9 % en 2025.

L'inflation s'établirait pour sa part à 1,3 % contre 0,9 % en moyenne annuelle 2025. L'inflation reste élevée sous l'effet notamment de la stabilisation des prix de l'énergie.

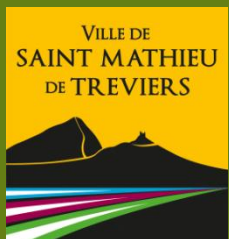
Le taux de chômage, de 7,6 % en moyenne annuelle en 2025, augmenterait légèrement à 7,8 % en 2026, avant de repartir à la baisse pour s'établir à 7,4 % en 2028. Ces projections s'appuient sur la suspension de la réforme des retraites jusqu'en 2028.

# DETTE PUBLIQUE

- La dette publique désigne l'ensemble des emprunts contractés par les administrations publiques qui ne sont pas encore remboursés
- À la fin du premier trimestre 2025, la dette publique s'établissait à 3 346 milliards d'euros, soit 114 % du PIB, un record hors temps de guerre ou de pandémie

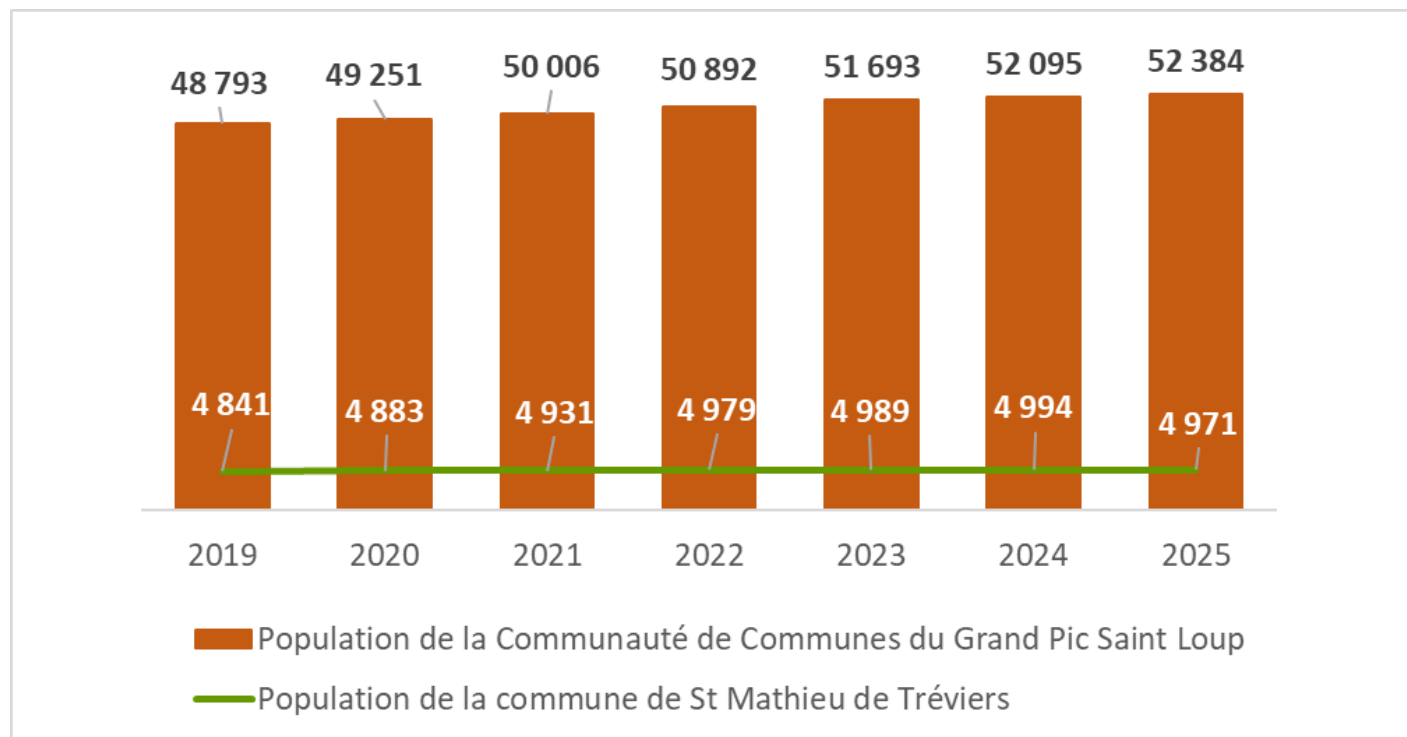


**Pour rappel, la dette publique était de 2 435 milliards d'euros en 2020, soit une évolution de près de 40 % en 5 ans**



# CONTEXTE LOCAL

# ÉVOLUTION DE LA POPULATION CCGPSL / NOTRE COMMUNE



LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU GRAND PIC  
SAINT LOUP

36 communes

52 384 habitants en 2025

**Notre commune, qui représentait 10 % de la population intercommunale en 2019, connaît une croissance moindre et n'est plus que de 9,5 % en 2025.**

# DES SERVICES MUTUALISÉS ET DES AIDES AUX COMMUNES

La Commune a souscrit à des services mutualisés de la Communauté de Communes :

- actes notariés et prestation de conseil
- assistance juridique
- observatoire fiscal
- logiciel SIG (système d'information géographique)
- dématérialisation des actes vers la Sous-Préfecture
- prêt de matériels
- contrôle des aires de jeux et des équipements sportifs
- aide de maintenance informatique de premier niveau

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, la Commune ne met plus à disposition de personnel pour l'aire d'accueil des gens du voyage. Ce service est désormais assuré par la CCGPSL.

L'intercommunalité aide financièrement les communes :

- Fonds de concours de 30 000 € maximum par an pour de l'investissement hors acquisition de foncier
- Fonds de concours exceptionnel pour les projets d'investissements structurants pour le territoire
- Financement du transport des élèves des écoles pour les cycles de natation

# LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Elle prend en charge, par exemple, au titre de ses compétences :

- la collecte, le traitement, la valorisation des déchets ménagers et la déchèterie
- l'eau et l'assainissement collectif et non collectif
- le fonctionnement de la piscine
- la téléalarme pour les personnes isolées
- le RISE (Relais Infos Service Emploi) et l'espace numérique de travail pour l'insertion professionnelle
- des subventions aux associations qui organisent des manifestations à dimension intercommunale
- l'entretien du cours d'eau « Le Terrieu » au titre de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI)

# DES COMPÉTENCES COMMUNALES AU SERVICE DES TRÉVIÉSOIS

Les principales compétences exercées relèvent des domaines suivants :

- gestion des écoles
- propreté des espaces publics et entretien de la voirie communale urbaine
- gestion des équipements culturels et sportifs
- sécurité et prévention publique
- action sociale
- élaboration des documents réglementaires d'urbanisme
- état civil et cimetières
- logement

## LA COMMUNE DE SAINT MATHIEU DE TRÉVIERS

Un environnement préservé

Une urbanisation inférieure à 10%  
du territoire

Une évolution démographique  
maîtrisée

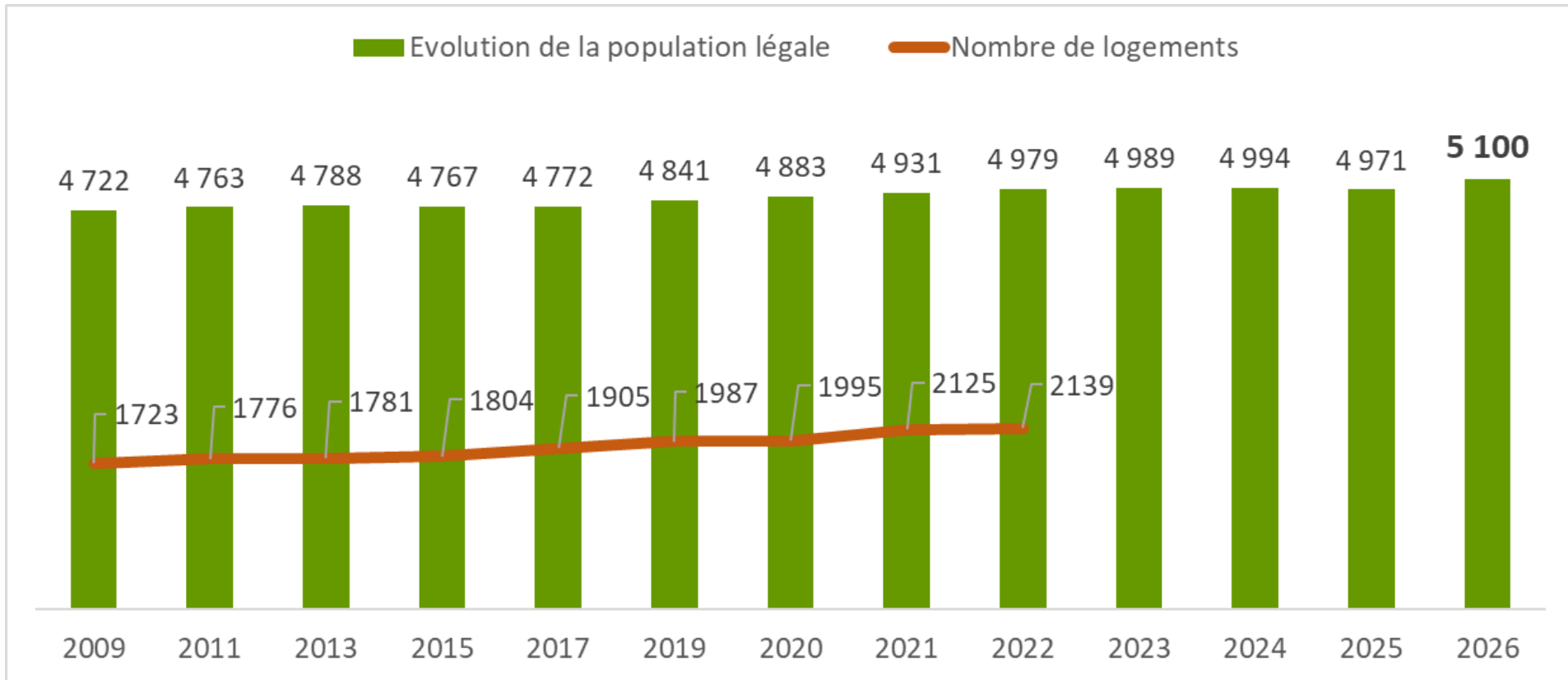
# UN CHAMP D'INTERVENTION QUI VA BIEN PLUS LOIN QUE LES SIMPLS COMPÉTENCES RÉGLEMENTAIRES

- services périscolaires et extrascolaires
- actions en matière d'environnement et de transition écologique
- soutien au monde associatif
- actions en faveur de la jeunesse à travers le sport, la culture et les festivités
- promotion et défense des principes de solidarité intergénérationnelle
- Préservation, restauration et valorisation du patrimoine
- animation du tissu économique local

## LA COMMUNE DE SAINT MATHIEU DE TRÉVIERS

Le premier échelon de proximité  
La commune comme maillon  
essentiel en matière de lien social  
Garant du bien vivre ensemble

# DÉMOGRAPHIE DE LA COMMUNE



- 2 139 logements en 2022, dont 92,9% de résidences principales ; 2,7 % de résidences secondaires et 4,4% de logements vacants
- l'INSEE recense 129 habitants de plus en 2026, soit 5 100 habitants

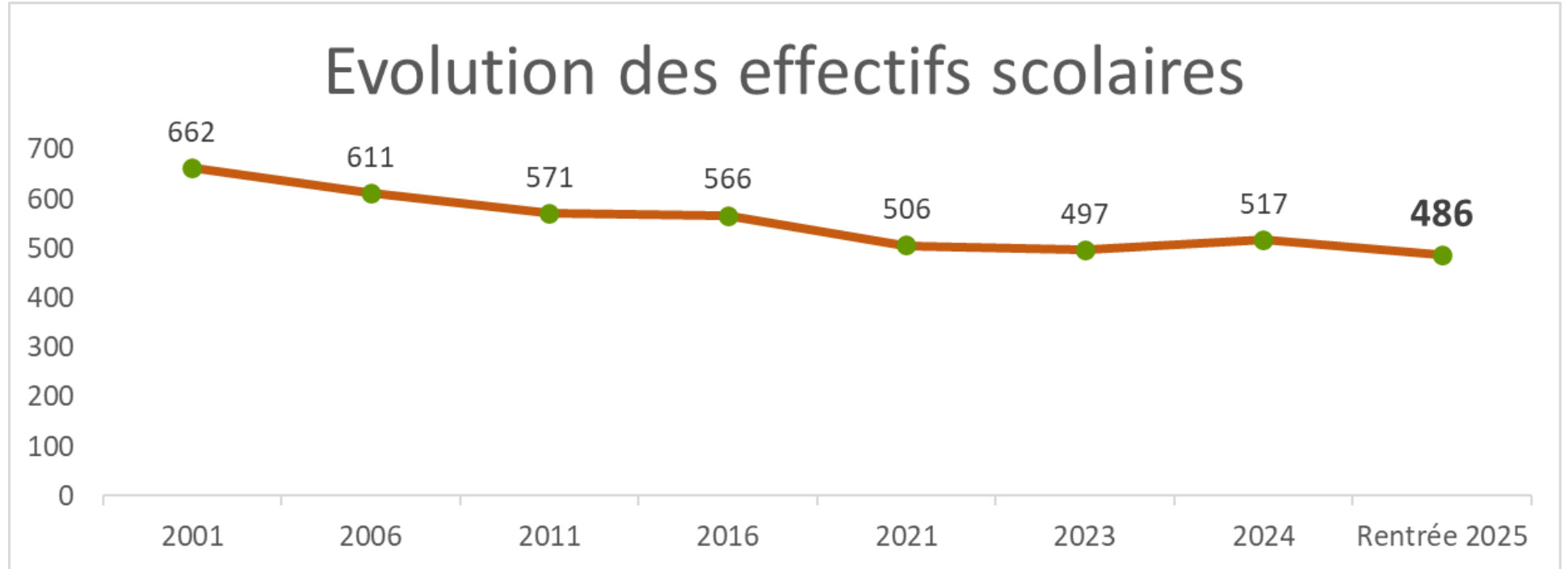
# EFFECTIFS SCOLAIRES

## Ecole élémentaire

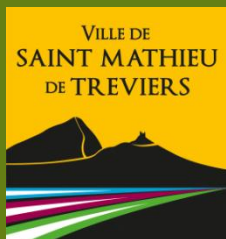
Au 05/01/2026 :  
301 élèves

## Ecole maternelle

Au 05/01/2026 :  
187 élèves



**La baisse des effectifs se poursuit en 2025  
avec 31 élèves de moins**



# BILAN FINANCIER PROVISoire DE L'EXÉCUTION DU BUDGET 2025

# RÉSULTAT PROVISOIRE 2025

La commune devrait réaliser un résultat de 1 533 948 € en fonctionnement et 3 378 678 € en investissement

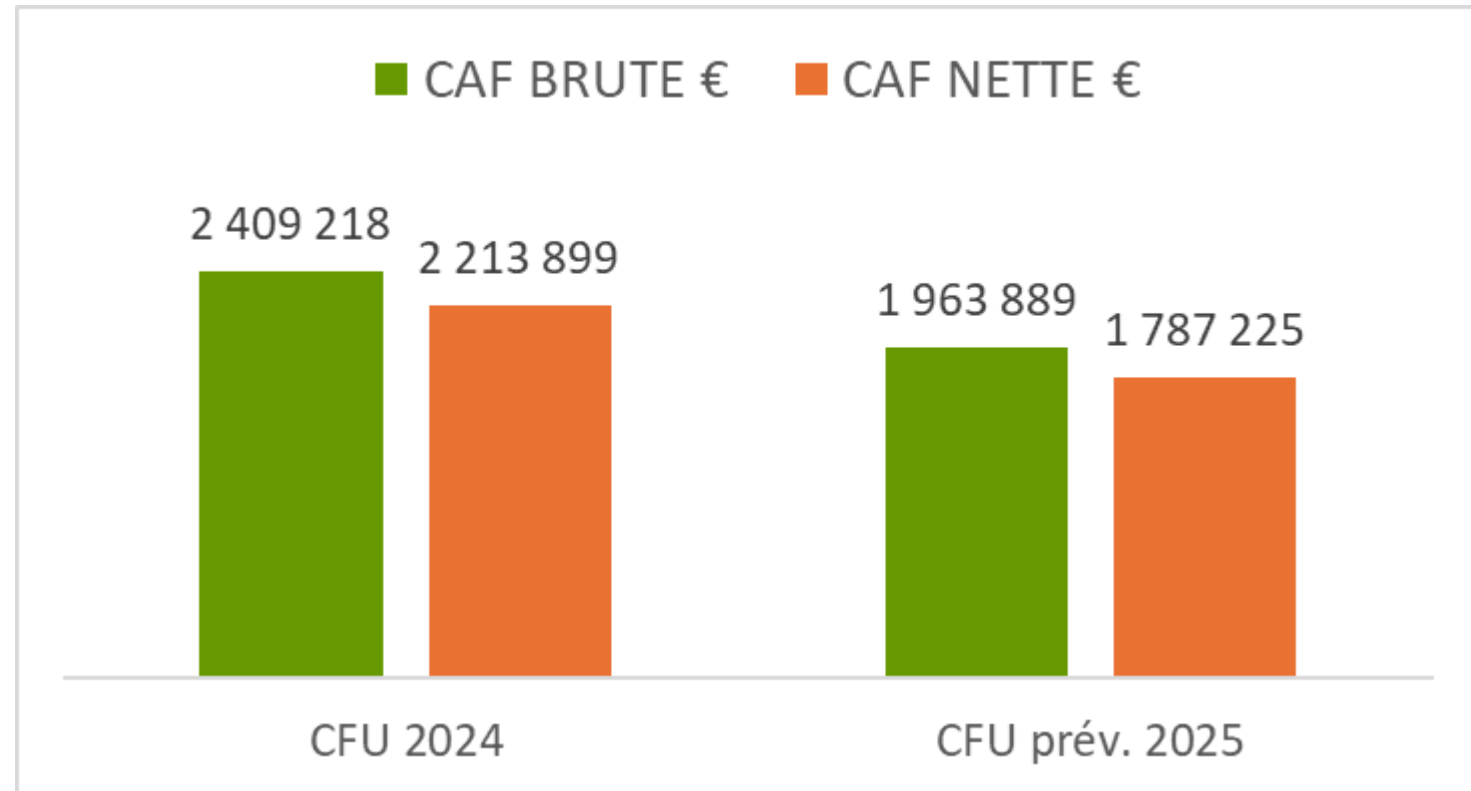
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
REALISE 2025	4 489 149	5 823 097	1 333 948
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		200 000	200 000
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025</b>	<b>4 489 149</b>	<b>6 023 097</b>	<b>1 533 948</b>
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
REALISE 2025	3 636 090	4 767 522	1 131 432
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2024		2 247 246	2 247 246
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025</b>	<b>3 636 090</b>	<b>7 014 767</b>	<b>3 378 678</b>
RESTES A REALISER 2025	1 459 398	809 588	
<b>RESULTAT CUMULE 2025</b>	<b>5 095 488</b>	<b>7 824 355</b>	

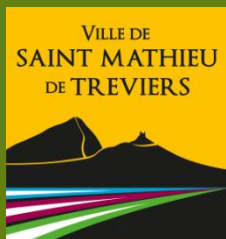
Données arrondies issues du CFU provisoire 2025

# PRÉVISIONNEL DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF) 2025

Le prévisionnel de la CAF nette est estimé à 1 772 510 €.

- La diminution de la CAF nette est due à une baisse de population en 2025 par rapport à 2024 et à la perte de la part "cible" de la Dotation de Solidarité Rurale. Par ailleurs, la taxe additionnelle aux droits de mutation a fortement baissé en 2025





# ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Face aux réductions budgétaires imposées par le gouvernement aux collectivités locales et à la baisse continue de leurs ressources fiscales, **les communes doivent désormais bâtir des budgets qui se rapprochent au plus près des besoins des populations dans un environnement financier contraint.**

Dans ce contexte **nous proposons un budget qui permet de répondre à nos missions de service public par une gestion responsable** qui se déclinera en 2026 par :

- une projection prudente en matière de recettes
- une évolution limitée des dépenses à 2,78 %
- donner la priorité aux **écoles, à la jeunesse : 31 % du budget**

## LE FONCTIONNEMENT

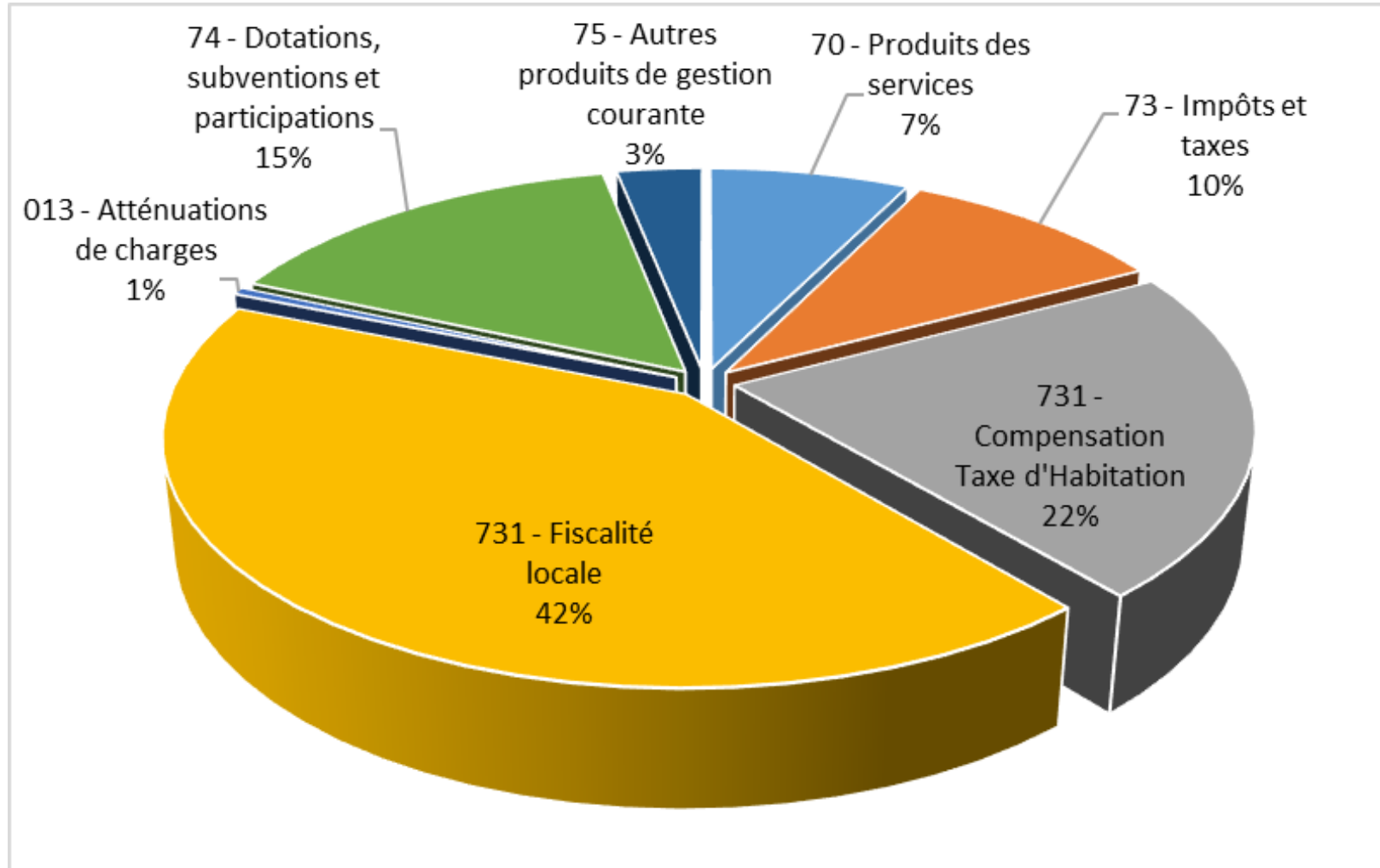
Regroupe toutes les opérations nécessaires à la gestion courante des services de la commune

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES (EN €)

Les prévisions de **recettes réelles de fonctionnement** sont estimées avec prudence à **5 345 716 €**. Elles devraient augmenter de 1,33 % sous l'effet de l'évolution des valeurs locatives des bases d'imposition et des constructions nouvelles.

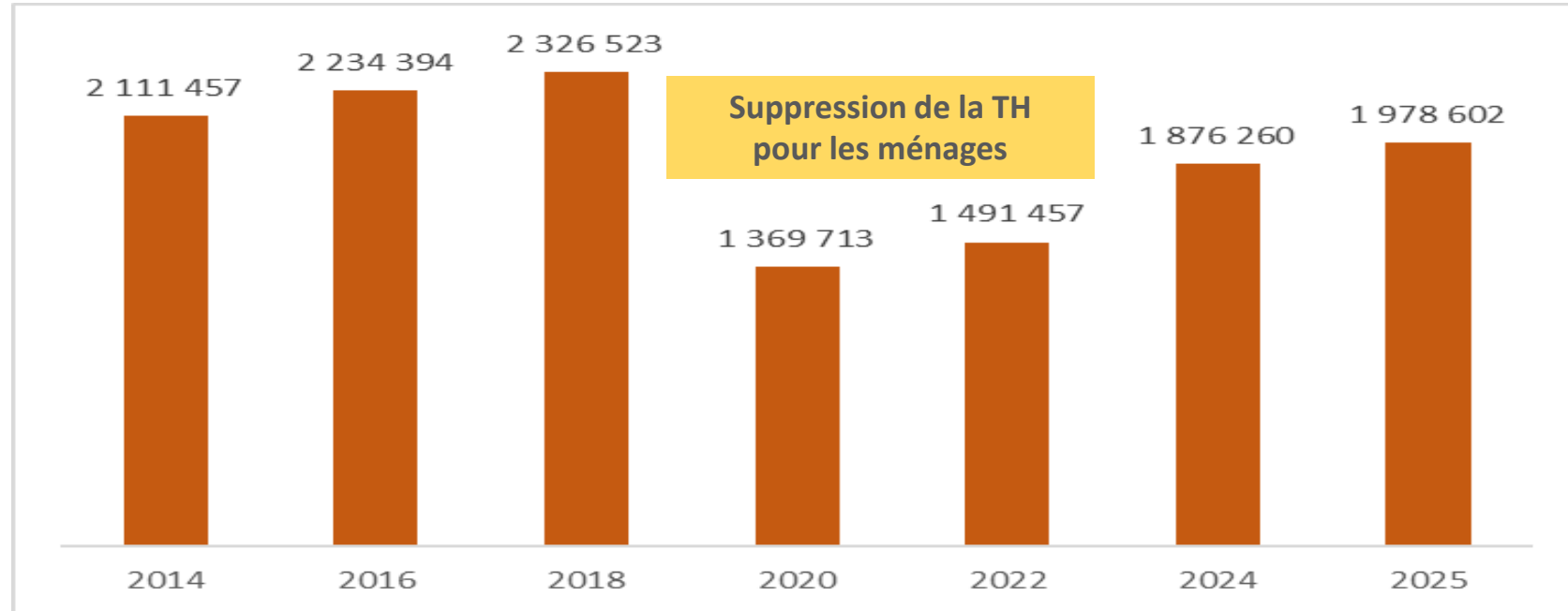
CHAPITRES	PREVISIONS			Evolution prévisionnelle
	BP+DM 2025	2026	ECART	
013 - Atténuations de charges	62 390	25 290	-37 100	Remboursements de frais de personnel
70 - Produits des services du domaine et ventes diverses	380 180	393 512	13 332	Ajustement des prévisions de fréquentation périscolaire au regard des fréquentations 2024 et 2025
73 - Impôts et taxes	510 300	528 797	18 497	Attribution de compensation de la CCGPSL. L'augmentation est due au transfert des Loulous du Pic
731 - Fiscalité locale	3 343 055	3 412 831	69 776	Prévision +1,5 % du réalisé 2025 : évolution des valeurs locatives des bases d'imposition, constructions nouvelles
74 - Dotations, subventions et participations	811 201	817 030	5 829	Augmentation de la population
75 - Autres produits de gestion courante	158 095	168 256	10 161	Augmentation des locations : salle des Familles, Galerie d'art J. Bonal
77 - Produits spécifiques	9 346	0	-9 346	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>5 274 567</b>	<b>5 345 716</b>	<b>71 149</b>	
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	14 721	10 646	-4 075	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	200 000	280 000	80 000	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 489 288</b>	<b>5 636 362</b>	<b>147 074</b>	

# RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES : 5 345 716 €



# ÉVOLUTION DES PRODUITS DE LA FISCALITÉ (EN €)

L'équivalent de la Taxe d'Habitation est compensé par l'Etat sur la base de l'année 2020 et reste figé à 1,1 million d'euros. **Figer cette recette contribue à asphyxier toujours plus les communes.**



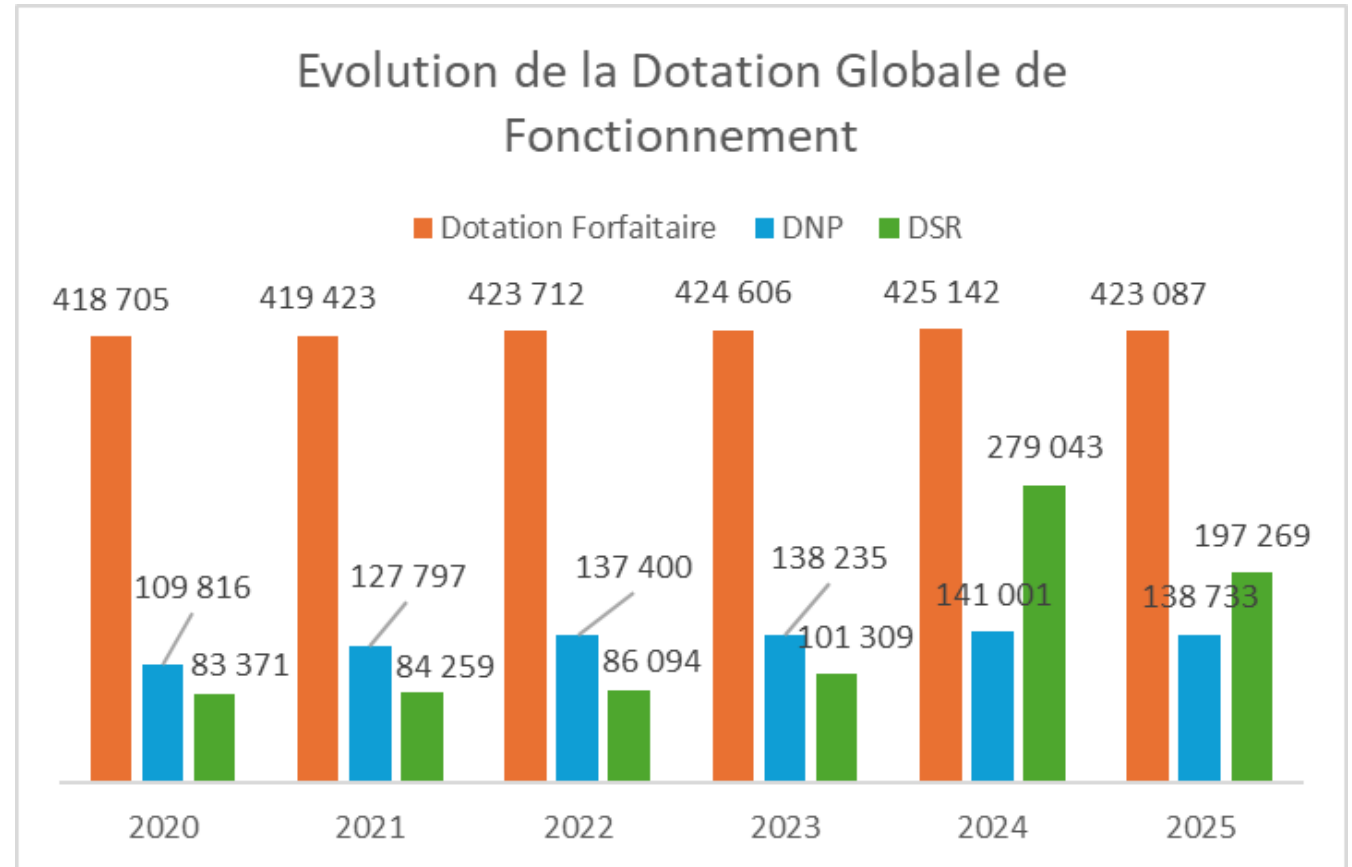
Les taux communaux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2008, cela fait 18 ans

Période	Taxe Foncier Bâti	Taxe Foncier Non Bâti
2001 - 2026	46,09	106,09

L'augmentation de la taxe foncière correspond à la progression des bases d'imposition déterminée par les services fiscaux

# DOTATIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT (EN €)

- La Dotation Forfaitaire est évaluée en prenant en compte le nombre d'habitants 2026
- La Dotation Nationale de Péréquation et la Dotation de Solidarité Rurale sont évaluées avec prudence, l'enveloppe de la DGF prévue dans le Projet de Loi de Finances devrait rester stable

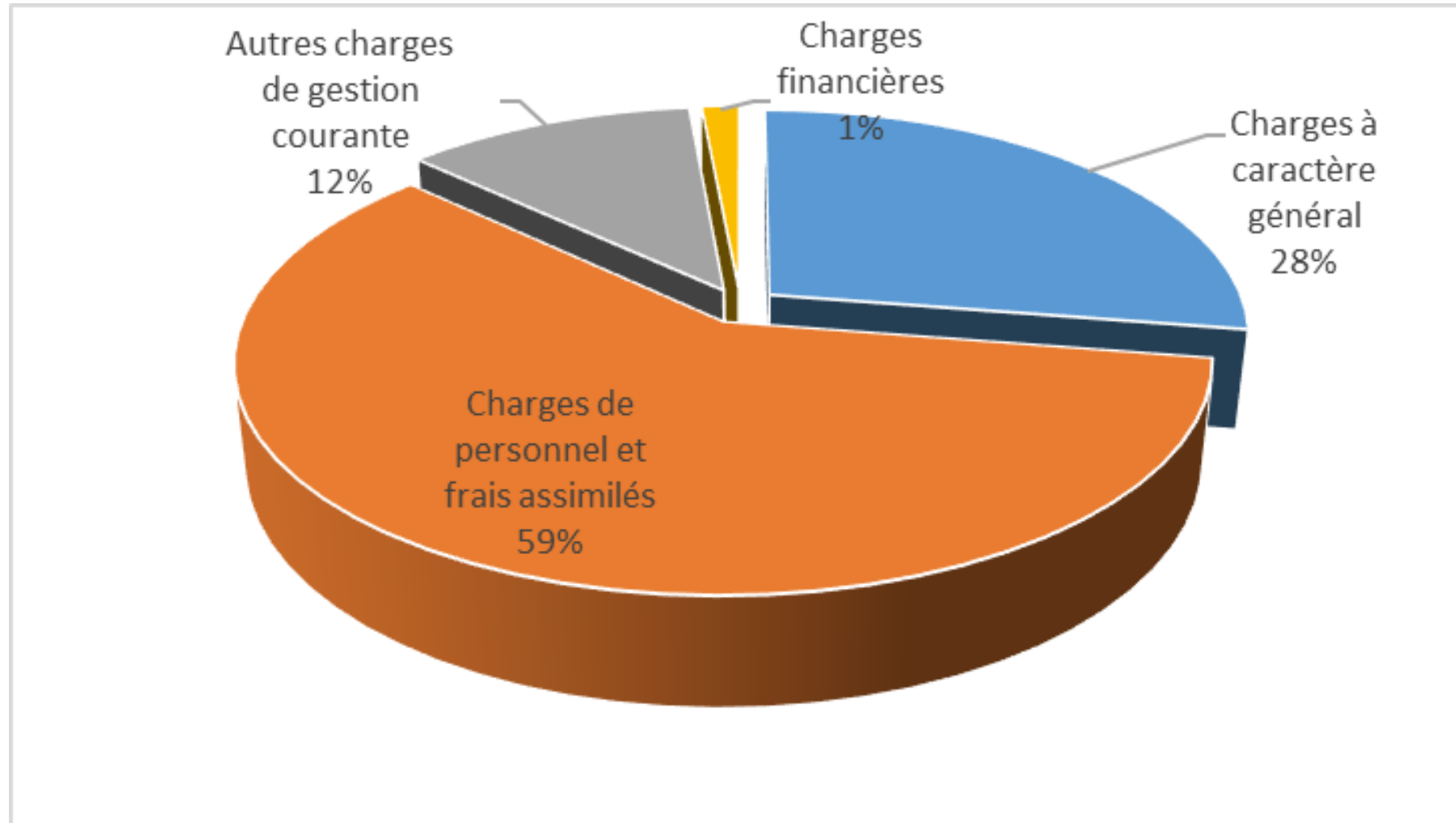


# DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES (EN €)

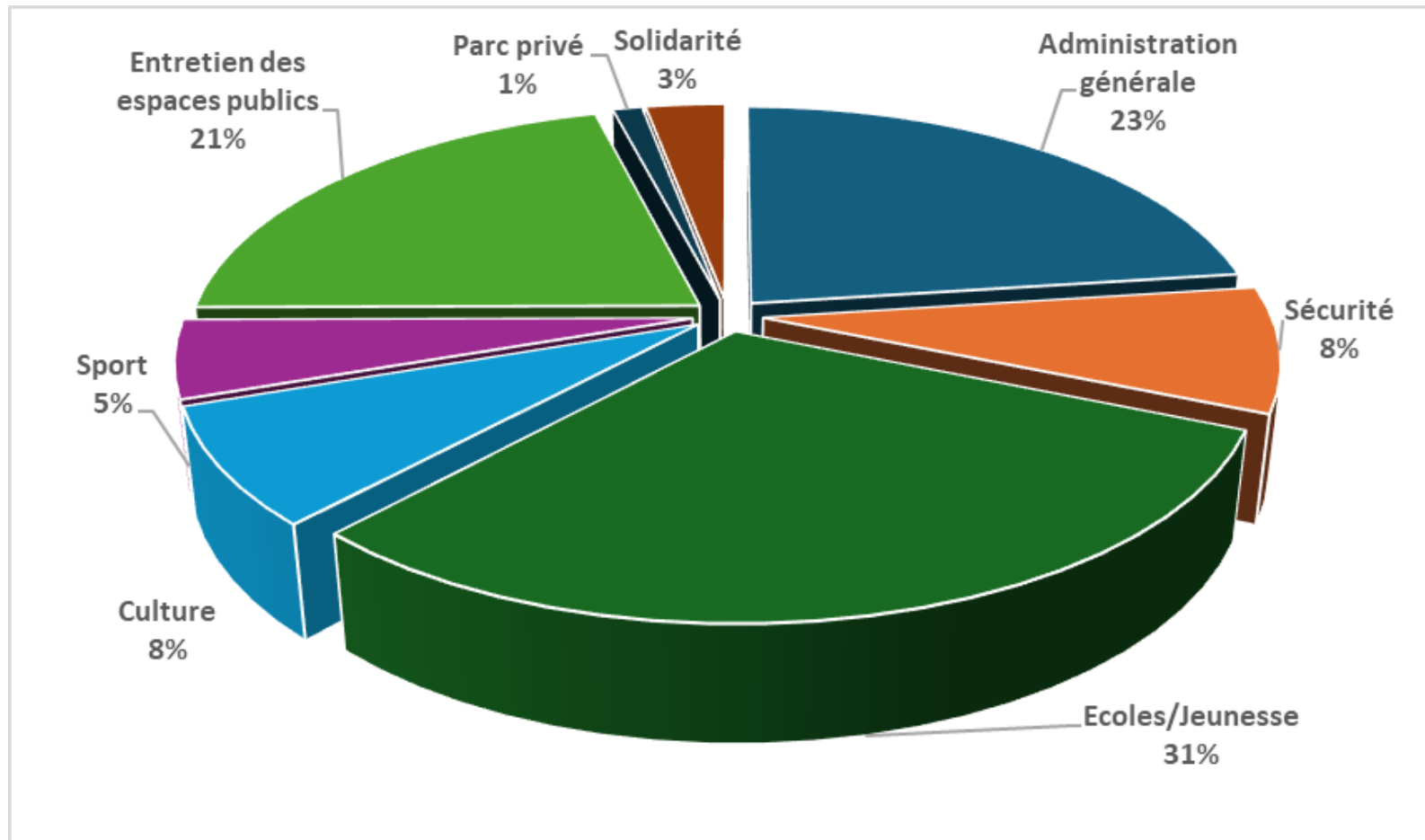
Les dépenses réelles de fonctionnement sont prévues à 4 337 243 €. Elles évoluent de 2,78 %.

CHAPITRES	BP+DM 2025	PREVISIONS 2026	ECART	Evolution prévisionnelle
011 - Charges à caractère général	1 162 969	1 192 837	29 868	Achat nouveaux manuels scolaires, location modulaire école Les Fontanilles
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 511 865	2 577 204	65 339	Augmentation participation mutuelle des agents et hausse de 3 % de la cotisation patronale de la CNRACL
65 - Autres charges de gestion courante	461 305	502 202	40 897	Hausse de la subvention du CCAS et participation DSP les Loulous du Pic
66 - Charges financières	78 703	64 500	-14 203	Dette vieillissante malgré la contraction d'emprunts en 2025
67 - Charges exceptionnelles	1 628	500	-1 128	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>4 216 470</b>	<b>4 337 243</b>	<b>120 773</b>	
68 - Dotations aux amort. et provisions	4 904	3 798	-1 106	Provisions pour créances douteuses
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	642 018	718 000	75 982	Dotations aux amortissements
023 - Virement à la section d'investissement	625 896	577 321	-48 575	
<b>TOTAL CUMULÉ DES DEPENSES</b>	<b>5 489 288</b>	<b>5 636 362</b>	<b>147 074</b>	

# RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES PAR CHAPITRE : 4 337 243 €

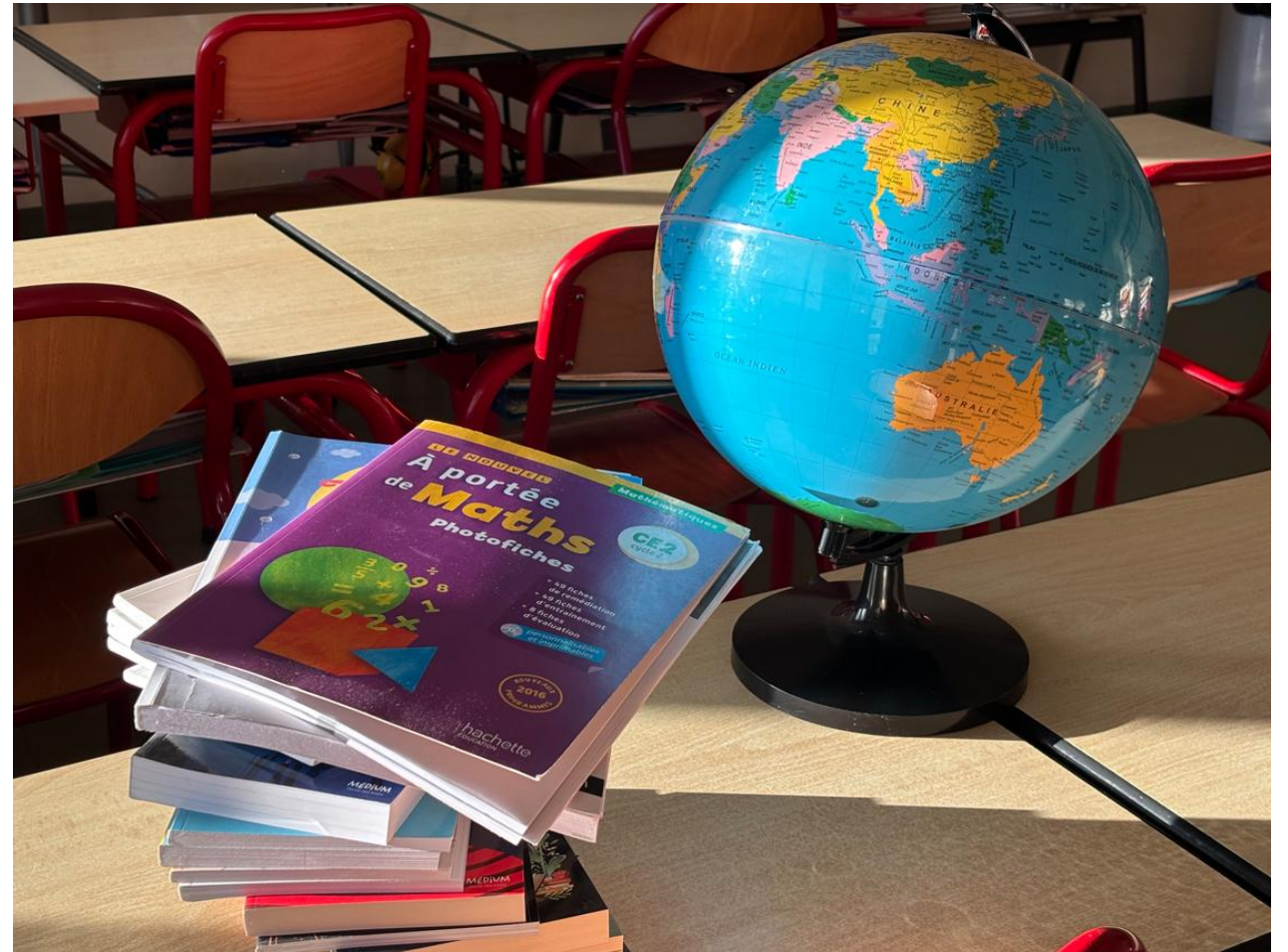


# RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES PAR COMPÉTENCE : 4 337 143 €



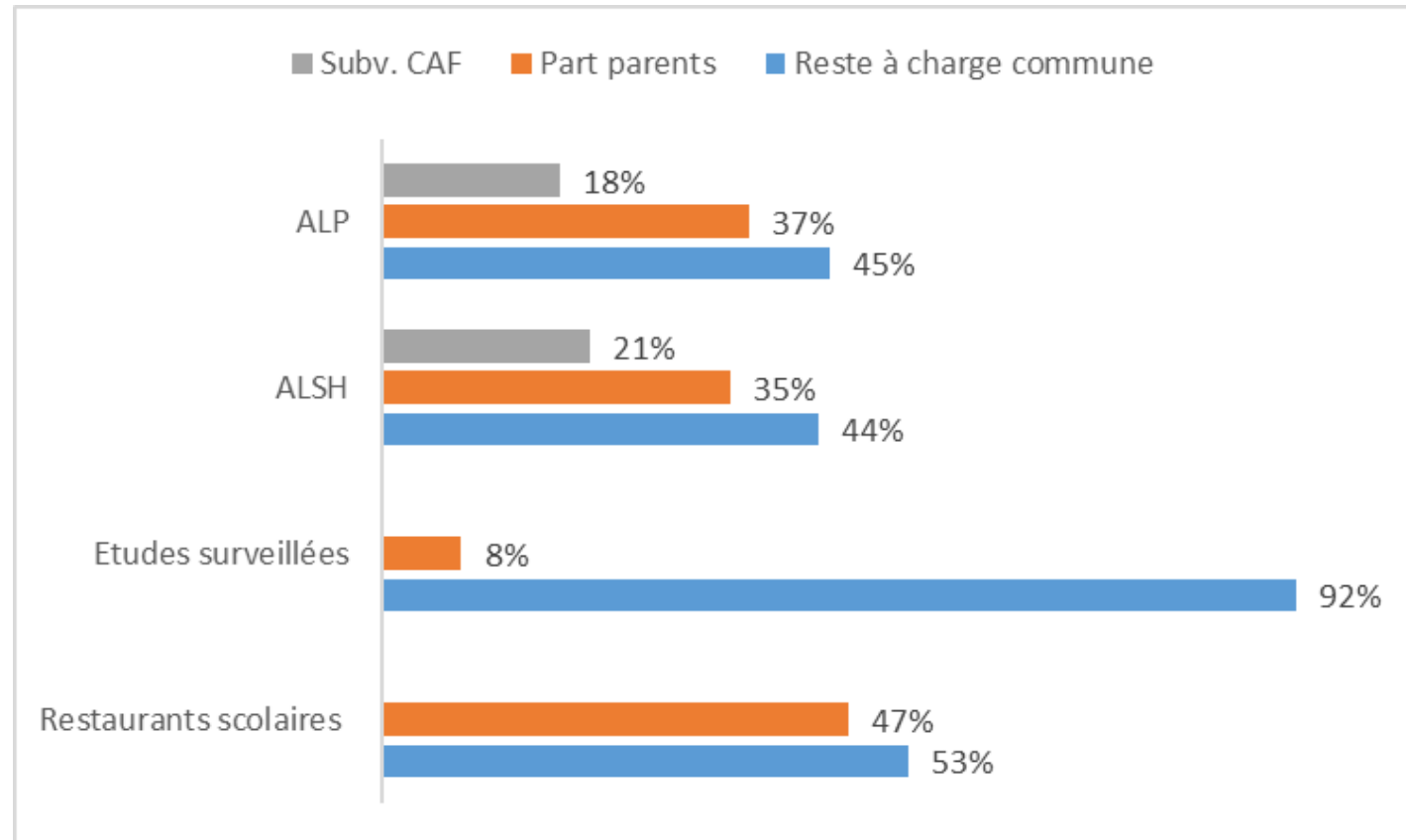
## ÉCOLES / JEUNESSE

- Budget prévisionnel **1 315 177 €** soit près d'1/3 des dépenses réelles de fonctionnement de la commune
- L'acquisition de **nouveaux manuels scolaires** pour l'école Agnès Gelly est prévue en 2026 : mathématiques, français, histoire et géographie



# ÉCOLES : PRÉVISIONS ACCUEIL PÉRISCOLOLAIRE

- En **ALP** il est prévu que **les parents paient 37 %** du coût du service
- En **ALSH** il est prévu que **les parents paient 35 %** du coût du service
- Le financement prévisionnel des **études surveillées** est de 92 % pour la commune et **8 % pour les parents**
- La prise en charge par la **commune** de l'**accueil du midi** et du **repas** est estimée à **53 %** du coût du service



# ÉCOLES : APPRENTISSAGE DE LA NATATION

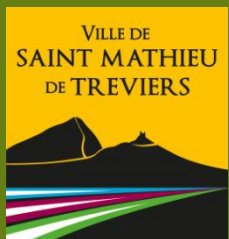
- La réouverture de la piscine intercommunale du Pic Saint Loup va permettre à nos élèves de reprendre l'apprentissage de la natation
- Sont concernées 5 classes de l'école primaire A. Gelly (niveaux CP et CE1) et 3 classes de l'école maternelle Les Fontanilles (niveau Grande Section)
- **Le budget prévu pour l'exercice 2026 s'élève à 9 225 €**



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- Afin de **renforcer le soutien à nos aînés et aux personnes les plus démunies**, nous augmentons le temps de mise à disposition au CCAS d'un agent par la commune dès le 1er janvier 2026
- **La subvention allouée par la commune au fonctionnement du CCAS est réévaluée de 17 %**





# L'INVESTISSEMENT

Le programme des investissements présentés dans le cadre des orientations budgétaires 2026 s'inscrit dans la continuité de la trajectoire définie.

Les grandes tendances qui façonneront le budget d'investissement en 2026 :

- **Finaliser les travaux en cours** : le gymnase et les halles gourmandes
- Poursuivre les travaux de conception de la **salle de spectacle**
- **Réaliser un programme de travaux de sécurité, qui répond aux besoins**
- Respecter les engagements pris

## L'INVESTISSEMENT

a vocation à enrichir ou modifier le patrimoine de la collectivité

# LES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2026 ET RAR 2025

## NOUVELLES INSCRIPTIONS (en €)

Opération	Montant
Préfecture de l'Hérault - Halles Gourmandes	200 000
Région - Gymnase	200 000
CCGPSL - Fonds de concours	30 000
	<b>430 000</b>

## RESTES A REALISER (RAR) 2025 (en €)

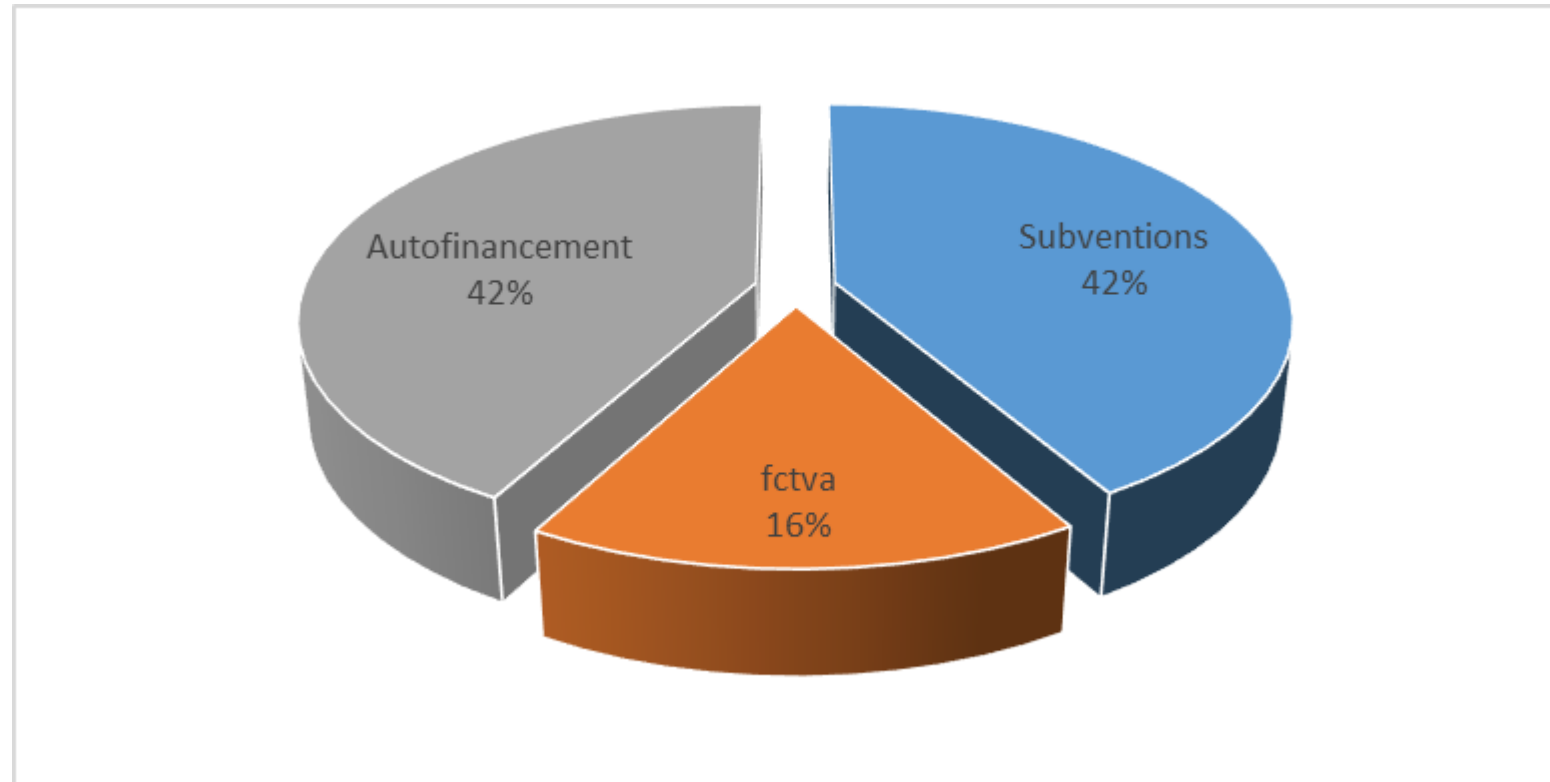
Opération	Montant
Département - Gymnase	490 512
Région - Gymnase	60 076
Agence Nationale du Sport - Gymnase	105 000
CCGPSL - gymnase	154 000
	<b>809 588</b>



# RECETTES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES EN €

CHAPITRES	BP + DM 2025	RAR 2025	BP 2026	TOTAL BP 26
13 - Subventions d'investissement	1 469 293	809 588	430 000	1 239 588
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 300 000		0	0
165 - Dépôts et cautionnements reçus	7 800		7 800	7 800
10 - Dotations, fonds divers et réserves	263 428		490 000	490 000
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	1 306 259		1 253 948	1 253 948
2031 - Frais d'études			110 376	110 376
2313 - Constructions			215 006	215 006
<b>Total des recettes réelles d'Investissement</b>	<b>4 346 780</b>	<b>809 588</b>	<b>2 507 130</b>	<b>3 316 717</b>
021 - Virement de la section de Fonctionnement	625 896		577 321	577 321
040 - Opérations d'ordres entre les sections	642 018		718 000	718 000
041 - Opérations patrimoniales	83 979		44 469	44 469
<b>Total général</b>	<b>5 698 673</b>	<b>809 588</b>	<b>3 846 920</b>	<b>4 656 508</b>
001 - Solde d'exécution positif reporté	2 247 246		3 378 678	3 378 678
<b>Total cumulé</b>	<b>7 945 919</b>	<b>809 588</b>	<b>7 225 598</b>	<b>8 035 185</b>

# RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES



Le budget 2026 est financé sans emprunt

Les investissements prévus **répondent aux besoins d'associations** qui connaissent une **croissance de leurs adhérents**.

Des **améliorations** sur les installations existantes sont également nécessaires.

SPORT

Estimation 2026 : 1 293 148 €

# NOUVEAU GYMNASSE

Les travaux s'achèveront au printemps 2026 pour une ouverture aux activités dès la rentrée de septembre.

Le budget qui sera consacré en 2026 à cet équipement comprend :

- Fin des travaux de gros œuvre, panneaux photovoltaïques, bardage et isolation, aménagements intérieurs
- Acquisition des installations et mobilier sportifs intérieurs : installations pour les sports collectifs, ring pour le Saint Mathieu Fight, équipement des vestiaires, de l'accueil et du club house
- Aménagements extérieurs : divers raccordements et agencements extérieurs en périphérie du bâtiment

# VISUEL DES TRAVAUX EXTÉRIEURS AU 13 JANVIER 2026



# VISUELS DES TRAVAUX INTÉRIEURS AU 13 JANVIER 2026



Future salle dédiée aux sports de combat



Club house



Grande salle multi-activités

# AIRE DE LANCER AU COMPLEXE SPORTIF DES CHAMPS NOIRS



Pour les pratiquants du Saint Mathieu Athlétic Pic Saint Loup :

- Une aire de lancer sera réalisée au centre de l'actuelle piste d'athlétisme
- La clôture sera sécurisée

Le commerce de proximité et le stationnement sont essentiels pour maintenir le dynamisme et l'attractivité du cœur de village.

Les halles gourmandes, marché du quotidien, vont diversifier et enrichir l'offre. Les producteurs et artisans locaux seront mis en avant. Elles exerceront une attractivité bénéfique pour tous.

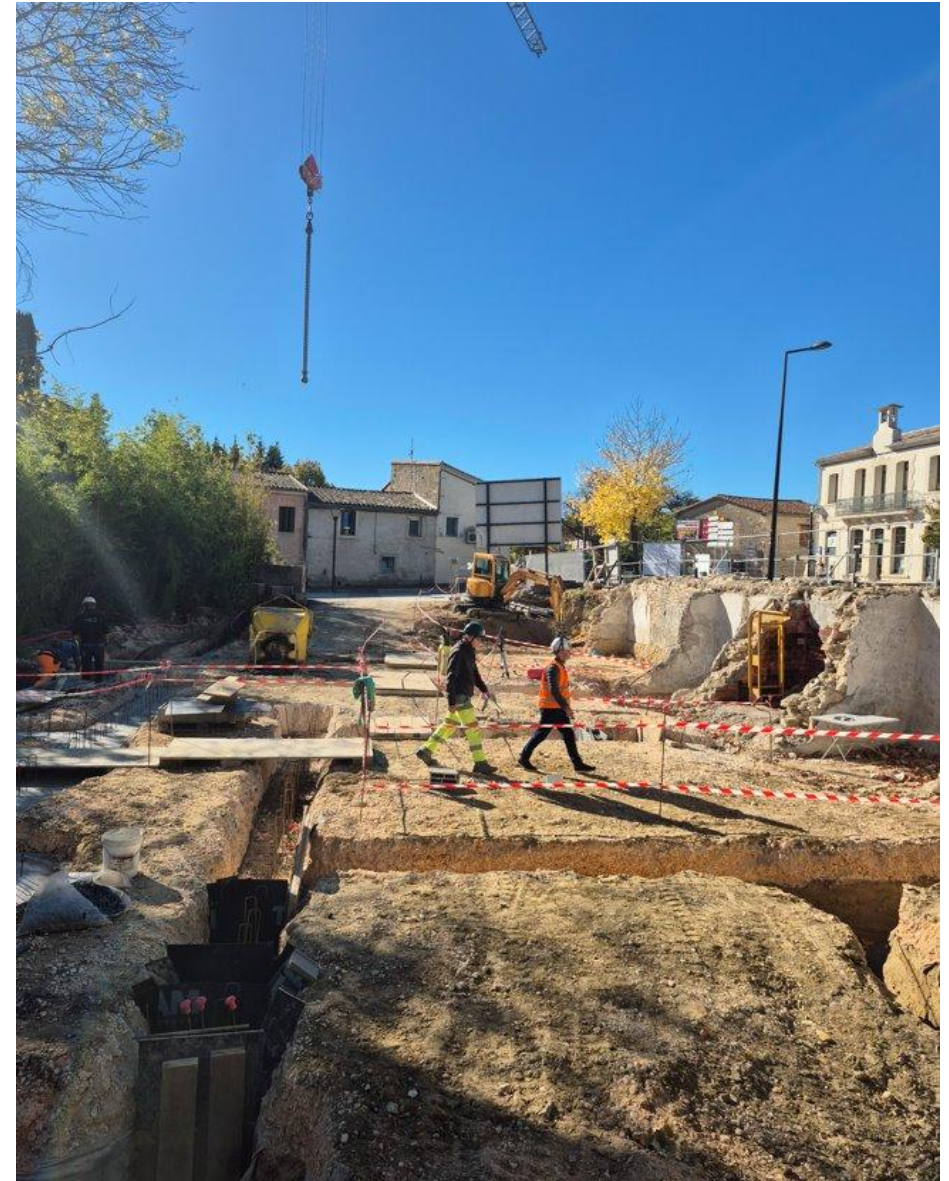
Le parking Bastet et le parking des halles vont créer près de 60 places gratuites qui bénéficieront à tous les clients des commerces de l'avenue.

## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET COMMERCES

Estimation 2026 : 2 635 638 €

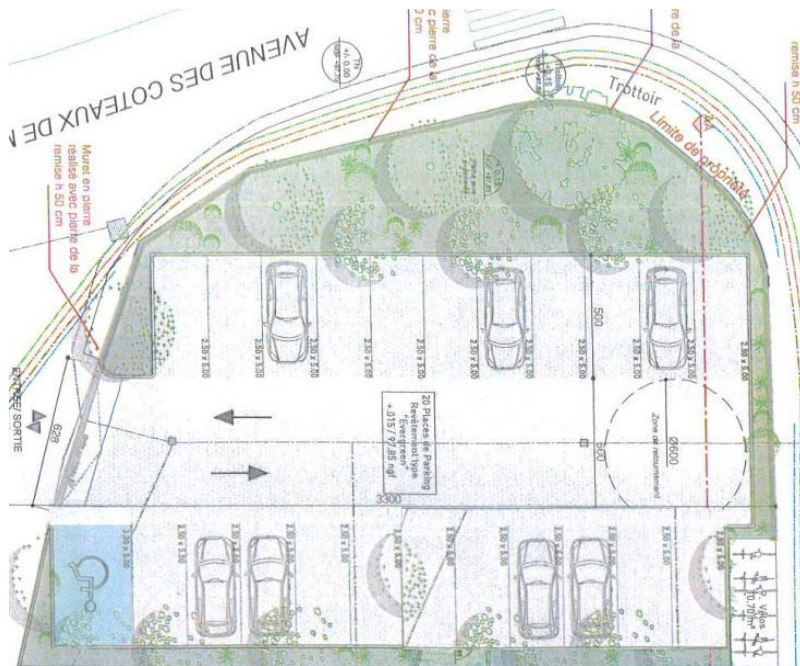
# CONSTRUCTION DE HALLES GOURMANDES, D'UN PLATEAU DE BUREAUX ET AMÉNAGEMENT D'UN PARKING

- Les travaux de bâtiment vont se poursuivre tout au long de l'année 2026
- Les aménagements extérieurs, accès, parkings et espaces végétalisés démarreront courant 2026



# AMÉNAGEMENT D'UN PARKING AU ROND-POINT DES ANCIENS COMBATTANTS

En 2021, la commune a acheté la grange Bastet pour y aménager un parking. Les esquisses ont été réalisées en 2024. Les travaux sont programmés pour 2026 afin de répondre à la demande des commerçants et des riverains et proposer des stationnements aux usagers du réseau de transports en commun. Il est prévu :



- 23 nouvelles places de stationnement gratuites
- Un revêtement drainant et la réutilisation des pierres de la bâtisse
- Installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques
- Implantation d'un local à vélo sécurisé



# SÉCURITÉ

BUDGET 2026 : 40 500 €

# RADARS PÉDAGOGIQUES

Acquisition de deux nouveaux dispositifs permettant :

- D'inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement sans les verbaliser
- D'améliorer la sécurité routière et contribuer ainsi à diminuer la vitesse des automobilistes, notamment aux abords des établissements scolaires
- De réaliser des enregistrements permettant d'établir des statistiques de circulation



# SIGNALISATION ROUTIÈRE

## Rénovation de la signalisation horizontale

- Comme chaque année un budget est réservé au traçage des passages piétons, stops, limitations de vitesses...

## Acquisition de panneaux de signalisation routière

- L'acquisition de panneaux de signalisation permet de rester conforme à la réglementation et de remplacer ceux qui ont subi des dégradations dues à l'usure du temps ou aux automobilistes maladroits



# PROTECTION INCENDIE

## Comité Communal Feux de Forêt

- Acquisition de matériel de surveillance et de première intervention pour le Comité Communal Feux de Forêt : jumelles, cartographie, équipements de protection



## Poteaux incendie

- Poursuite du plan pluriannuel de renouvellement du parc de poteaux incendie

Les prévisions 2026 sont destinées à assurer la **sécurité et le confort des élèves et des personnels, renouveler différents matériels mis à la disposition des enseignants.**

Le **Conseil Municipal des Enfants** sera doté d'un budget, comme chaque année, pour mener à bien ses projets.

Un **pumptrack** va être créé aux Avants pour finaliser le parc de jeu créé en 2025.

## ECOLES ET JEUNESSE

Estimation 2026 : 166 640 €

# ÉCOLES : AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ, MATÉRIEL INFORMATIQUE ET PÉDAGOGIQUE

- Poursuite de la pose de **protections visuelles sur les clôtures**
  - Ecole élémentaire : portail rue des Ecoles
  - Ecole maternelle : cour des petits
- Acquisition de **nouveaux ordinateurs** à destination des élèves pour les 2 écoles et d'un ordinateur portable pour la directrice de l'école maternelle
- Acquisition de **2 vidéoprojecteurs interactifs** à Agnès Gelly, les **13 classes seront désormais équipées**. A Fontanilles, **3 nouveaux vidéoprojecteurs** seront installés, **6 classes** seront ainsi dotées
- Acquisition de **tabourets roulants** pour les ATSEM et les enseignants de Fontanilles



# CONFORT DANS LES ÉCOLES ET RENOUVELLEMENT D'ÉQUIPEMENTS DE LA CUISINE

- Installation de **brasseurs d'air** dans la **salle des enseignants** à Agnès Gelly
- Installation de **brises soleil orientables** et de **rideaux classe 4** à Agnès Gelly
- Réalisation d'une **étude thermique** sur l'école Agnès Gelly afin de programmer des travaux de **rénovation énergétique**
- Acquisition d'une **table** et d'une **armoire réfrigérées** et d'un **lave-vaisselle** pour la **cuisine**



# MAZET ENFANTS ET MAZET ADOS

- Installation d'un **système sécurisé d'accès par badge** au Mazet Enfants
- Remplacement du **tableau électrique** extérieur du Mazet Ados
- Travaux d'aménagement et d'adaptation des **espaces extérieurs du Mazet Ados** (plantations, mobilier, etc.)



# CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Pour donner la possibilité aux jeunes élus d'appréhender la citoyenneté et la démocratie, le Conseil Municipal des Enfants bénéficiera en 2026 d'**un budget "comme les grands"**.

Comme chaque année, ce budget permettra de réaliser un projet que les jeunes élus auront choisi, après en avoir débattu.

# AMÉNAGEMENT PIÉTON



- Un aménagement est prévu pour sécuriser le déplacement piéton rue des écoles entre le rond-point et le parking de Fontanilles

# PARC À VÉLOS COLLÈGE



- Implantation d'un **parc à vélos sécurisé** au niveau du collège Alain Savary

# RÉALISATION D'UN PUMPTRACK AUX AVANTS



Implanté au sein de la nouvelle aire de jeux, ce pumptrack (ou piste en boucle, constituée de bosses et de virages relevés) sera réservé aux jeunes enfants

Il permettra l'apprentissage en toute sécurité des déplacements sur un vélo de façon ludique

# CRÉATION D'UN ESPACE DE JEUX POUR TOUT PETITS DANS LE PARC DE JEU DE GARONNE



- Les 5 parcs de jeux de la commune sont très fréquentés au quotidien et leur succès n'est plus à démontrer
- Le parc de jeu de Garonne sera équipé de modules supplémentaires à destination des plus jeunes (1 à 3 ans)
- Un module sera également remplacé au parc de jeu du plan du Cros

Dans la continuité de la politique d'**embellissement et de sécurisation de l'espace urbain**, ce seront les quartiers du mas Philippe/Gouletier et de la Fabrique qui bénéficieront d'une requalification. L'objectif principal est de valoriser la qualité des paysages tout en renforçant la sécurité des infrastructures.

**Des aménagements** structurants pour assurer les déplacements et la sécurité des usagers seront engagés dans plusieurs quartiers. L'une des priorités sera de renforcer **le réseau de circulations douces**.

Comme chaque année, un **budget participatif** est prévu pour répondre aux besoins exprimés en réunions de quartiers.

## AMÉNAGEMENTS URBAINS ET PAYSAGERS

ESTIMATION 2026 : 571 560 €

# ETUDES TECHNIQUES PRÉALABLES À L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ET LA REQUALIFICATION DE L'ALLÉE DE L'ANCIENNE GENDARMERIE

Objectif : engager les études d'assistance à maitrise d'ouvrage afin de définir les programmes des travaux et les enveloppes budgétaires en partenariat avec Hérault Energies



# ÉTUDES TECHNIQUES PRÉALABLES À L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ET À LA REQUALIFICATION DU CHEMIN DU MAS PHILIPPE/GOULETIER EN PARTENARIAT AVEC HÉRAULT ÉNERGIES

## Conclusions de la concertation réalisée avec les habitants du Mas Philippe/Gouletier



- Conserver le gabarit actuel du chemin et entretenir la végétation existante
- Restaurer les murets qui bordent le chemin
- Traiter l'écoulement des eaux pluviales de surface
- Mettre en place une signalétique "Voie partagée" avec priorité donnée aux piétons
- Créer une liaison douce entre le Mas Philippe et le chemin du Mas d'Euzet

## CIRCULATION À DOUBLE SENS RD26E – CHEMIN DE LA VILLE

- 2026 verra la mise en double sens de la RD26E – chemin de la ville, dans sa portion comprise entre l'intersection de l'accès à la piscine intercommunale et le carrefour de la RD17/RD26E
- L'étude de dimensionnement lancée en 2025 permettra de disposer d'éléments fonctionnels complémentaires afin de réaliser les travaux de **sécurisation du carrefour**



# PROGRAMME VOIRIE QUARTIER DES AVANTS

## Avenue des Romarins

- **Rénovation de la chaussée** sur la partie haute de l'avenue depuis l'intersection avec la rue des Erables jusqu'à la rue de l'Aspic soit près de 300 mètres de voirie
- Pour rappel, la partie basse de l'avenue avait été réalisée en 2023 et l'éclairage public totalement remplacé en 2024



# AMÉNAGEMENT PIÉTONNIER CHEMIN DE LA VILLE

- Un aménagement va être réalisé sur le chemin de la Ville dans sa partie située entre la rue de la Fabrique et le carrefour du Magasin Rougé
- Ces travaux permettront de terminer le **cheminement doux du chemin de la Ville**
- Ce cheminement sera **végétalisé**



# RÉFECTION ET SÉCURISATION DE LA VOIE DOUCE VERS LES ÉQUIPEMENTS DE LA FONTAINE ROMAINE

- Depuis le pont de la Grenouille jusqu'à la montée de Pourols, cette trame piétonne et vélo sera sécurisée avec des séparateurs de voies adaptés à l'amélioration des conditions de circulation des usagers
- Une signalétique spécifique à haute résistance sera réalisée en résine gravillonnée



# GARDE-CORPS CHEMIN PIÉTONNIER AVENUE DE MONTPELLIER

Réalisation d'un garde-corps sécurisé entre le rond-point de la Gendarmerie et le Cami del Blagaïre

L'objectif est de répondre aux normes en la matière pour sécuriser les personnes

Les travaux consisteront à déposer l'actuel garde-corps et à implanter un nouveau mobilier thermolaqué avec remplissage en barreau sur une longueur de 180 mètres linéaires



# AMÉNAGEMENT D'UN PLATEAU TRAVERSANT AVENUE DES COTEAUX DE MONTFERRAND



Située au croisement de la rue de l'Occitanie et de l'Avenue des Coteaux de Montferrand, cette surélévation de la chaussée a vocation à :

- Modérer le comportement des usagers, pour assurer la sécurité des déplacements
- Obliger les conducteurs à respecter la limitation de vitesse fixée à 30 kilomètres/heure sur cet axe
- Sécuriser les entrées et sorties des riverains

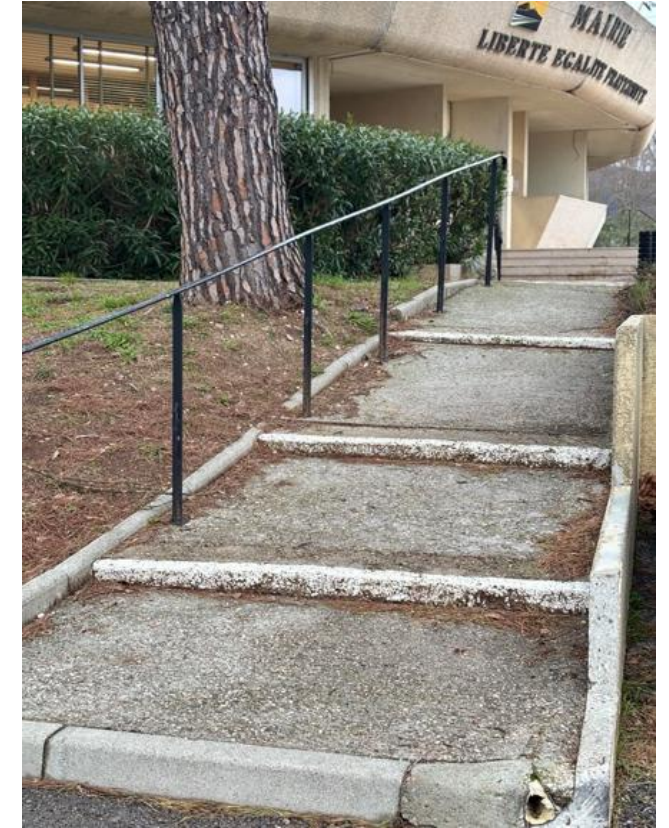
# SÉCURISATION DE PIÉTONNIERS

- L'escalier permettant d'accéder à la fois au parking de l'ancienne Poste, au Mazet Enfants, à la Résidence du Jeantou ainsi qu'au Cami del Cérier sera totalement rénové.

Parking de  
l'Ancienne  
Poste



Parking de  
l'Impasse  
Abbé  
Allemand



- L'escalier situé au niveau du parking de la Mairie et de la Maison Paroissiale fera l'objet d'une mise aux normes

# AMÉNAGEMENTS URBAINS

## CHEMIN DU CROS et AVENUE LOUIS CANCEL

- Réalisation de chicanes en bois afin de sécuriser les sorties du Carré et de la Pierre plantée



## COMPLEXE SPORTIF DES CHAMPS NOIRS

- Acquisition et installation de nouveaux bancs pour offrir aux parents des lieux de pause et de rencontre



# RÉUNIONS DE QUARTIERS

Temps d'échanges de proximité qui contribue directement à la démocratie participative



- Chaque année un budget est consacré à la réalisation de travaux d'investissement et d'aménagements urbains de nature à répondre aux besoins exprimés lors de ces rencontres. Les travaux de plus grande ampleur sont réalisés l'année suivante.

Des **sites historiques de notre patrimoine** seront sécurisés et mis en valeur. Un nouveau chantier de conservation s'ouvrira.

VALORISATION  
DU PATRIMOINE

ESTIMATION 2026 : 36 100 €

# VALORISATION DU PATRIMOINE : SITE PRÉHISTORIQUE DU LÉBOUS

## Sécurisation, entretien et valorisation du site du Lébous

- Pose d'une nouvelle clôture et d'un portail
- Entretien des espaces boisés (travaux de débroussaillage OLD et PPRIF)
- Valorisation du patrimoine historique : implantation d'un panneau informatif et pédagogique et organisation de visites



# VALORISATION DU PATRIMOINE : RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT RAPHAËL

- L'étude de diagnostic réalisée en 2025 en partenariat avec Hérault Ingénierie a permis de définir les besoins

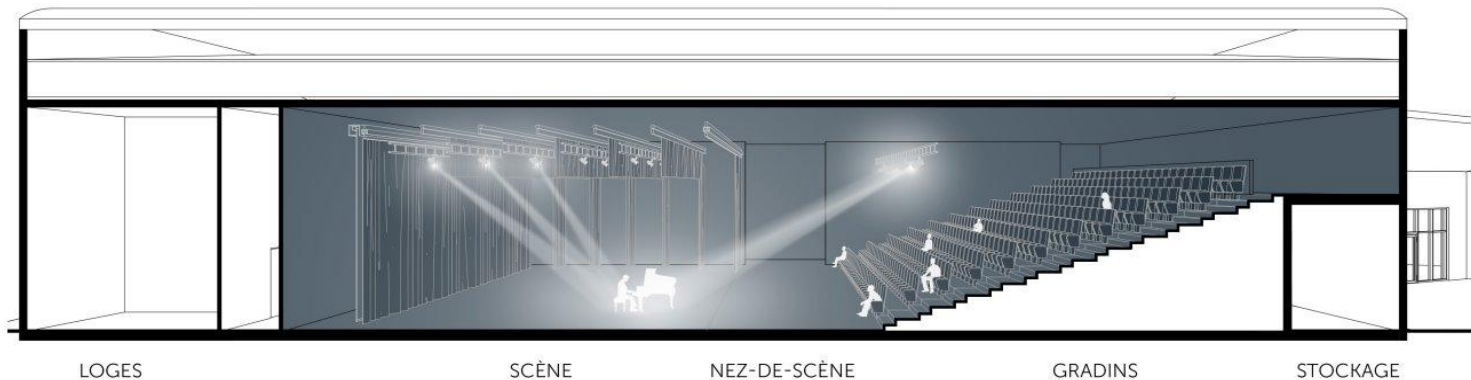
L'année 2026 sera consacrée :

- à la mission de relevés topographiques du bâtiment
- À l'élaboration de dossiers pour le financement des travaux avec la Fondation du Patrimoine



Comme nous nous y étions engagés, l'année 2026 sera consacrée au choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre et au marché de travaux de la **salle de spectacle** pour un démarrage des aménagements en fin d'année.

Situé au cœur du complexe sportif et culturel du Galion, ce projet, au rayonnement intercommunal, sera un lieu d'accueil privilégié pour des spectacles, du cinéma, du théâtre, de la danse ou du chant.



## CULTURE

Estimation 2026 : 827 490 €

# Plans issus de l'étude de faisabilité de la salle de spectacle



# EQUIPEMENTS CULTURELS

## LECTURE POUR TOUS

- Installation de **boîtes à livres "à Auteur d'enfants"** dans tous les parcs de jeux

## MAISON D'EMMA

- Un **éclairage extérieur** sera mis en place afin de permettre la tenue d'événements en soirée dans les jardins de la Maison d'Emma

## MAISON DES ASSOCIATIONS

- Travaux de **rénovation de la salle d'activités** : peinture, éclairages, dalles de plafond



Dans les domaines de l'environnement et la transition écologique, nous nous attacherons en 2026 à poursuivre la politique instituée depuis plusieurs exercices.

Les **grands projets de construction** intègrent l'installation de panneaux photovoltaïques et lorsque c'est possible le réemploi de **matériaux de déconstruction**.

**Des opérations d'équipement et de sensibilisation** vont être initiées sur plusieurs exercices.

## ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Estimation 2026 : 124 300 €  
hors grands projets



## BORNES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Afin de se positionner comme un acteur essentiel dans la **transition vers la mobilité électrique**, nous lançons en 2026 un plan pluriannuel d'installation de bornes de recharge électrique sur les parkings gratuits communaux.

**Une borne sera positionnée sur le parking des Jonquilles et une autre sur le parking de l'avenue de Montpellier.**

# ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ



- Il s'agit de renouveler en 2026 la convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux afin de poursuivre le travail engagé depuis 5 ans
- En reconduisant ce partenariat avec la LPO, la commune démontre son engagement pour la préservation de la biodiversité de la faune et de la flore de notre village et de ses alentours

# ACQUISITION FONCIÈRE POUR LA CRÉATION D'UN PARC URBAIN

La commune va faire l'acquisition d'un terrain de 1 140 m<sup>2</sup> en cœur de village destiné à accueillir à terme un parc urbain.

Ce projet s'inscrit dans la volonté municipale de renforcer les espaces verts accessibles à tous et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

# JARDINS PARTAGÉS

La commune va acquérir un nouveau cabanon en bois pour les jardins partagés du Terrieu





## RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE ET PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

- Poursuite du plan pluriannuel de remplacement des vieux **éclairages publics** énergivores par de la LED
- La priorité portera sur les **éclairages à boule** et les mats équipés de lampes à iodures métalliques, mercure ou encore à sodium
- Des nouveaux mats seront également installés au niveau du piétonnier du chemin du Puiset

Comme chaque année, dans l'optique d'améliorer les **conditions de travail**, le budget 2026 prévoit des moyens financiers pour le remplacement de matériels et mobilier.

Des travaux d'amélioration de bâtiments associatifs sont prévus ainsi que l'acquisition de foncier.

# ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES MUNICIPAUX ET AMÉNAGEMENTS DES BÂTIMENTS

Estimation 2026 : 312 300 €

# ACQUISITION FONCIÈRE EN VUE DE L'EXTENSION DU CIMETIÈRE DE SAINT MATHIEU



Le cimetière de Saint Mathieu a atteint sa capacité maximale, de nouvelles concessions doivent être créées.

La commune va faire l'acquisition d'un terrain de 6 220 m<sup>2</sup> à cet effet aux abords du cimetière en vue de son extension.

# PROJET D'EXTENSION DU CLUB SÉNIOR

L'association des Tamalous qui connaît une forte croissance de ses adhérents a besoin de locaux supplémentaires pour mener ses nombreuses activités.

En 2026, ce projet sera étudié.



# ÉQUIPEMENTS POUR LES FESTIVITÉS

- Acquisition de mange-debout et d'un charriot pour la **salle des familles**
- Installation d'un second **compteur** sur le secteur Garonne pour sécuriser les manifestations communales et associatives : fête de la musique, fête locale, fête des écoles...
- Acquisition d'**illuminations de Noël**

# RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL À DESTINATION DU PERSONNEL COMMUNAL

- Renouvellement de matériel informatique
- Acquisition de nouveau matériel ainsi que divers outillages permettant de répondre aux besoins spécifiques des agents des services techniques
- Remplacement du camion polybenne et du véhicule de nettoyage voirie

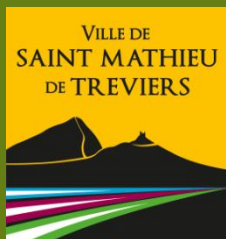
# RESTES À RÉALISER EN €

Les restes à réaliser sont des dépenses engagées qui n'ont pas fait l'objet d'un paiement sur l'exercice N-1 mais qui donneront lieu à un paiement sur l'exercice N.

OPERATIONS	MONTANTS
Activité économique, commerces : Halles gourmandes (maitrise d'œuvre et encadrement technique)	58 248
Aménagements urbains et paysagers : voirie et éclairage public	65 080
Revalorisation du patrimoine : réhabilitation des puits	11 449
Ecoles / Jeunesse : divers achats et travaux écoles	7 630
Environnement et transition écologique : LPO et parcours faune et flore	5 797
Equipements techniques municipaux : site intranet	24 900
Sécurité : vidéoprotection et travaux bureau Police Municipale	262 501
Sport et activités de pleine nature : construction gymnase (lots 1, 2, 5 à 9B, 11)	1 023 793
<b>TOTAL</b>	<b>1 459 398</b>

# DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES EN €

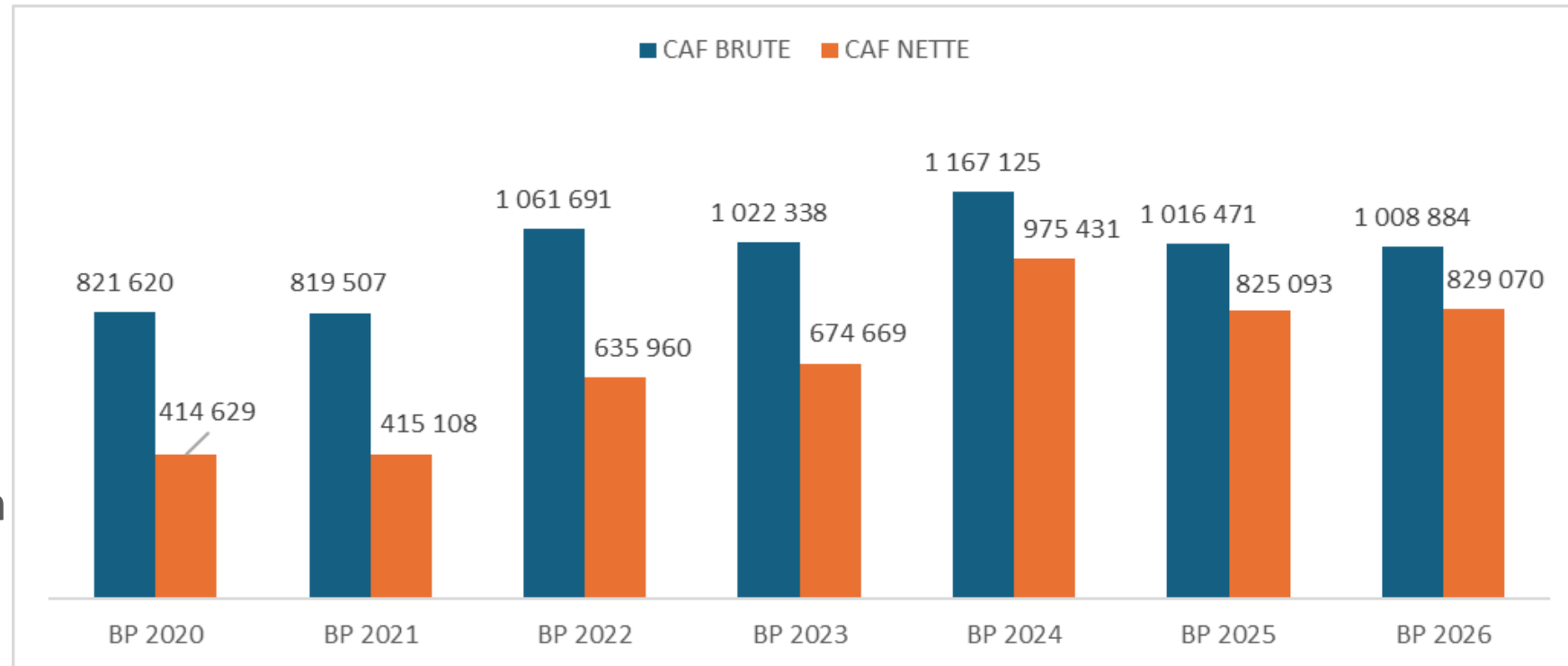
CHAPITRES	BP + DM 2025	Restes à Réaliser 2025	BP 2026	TOTAL BP 26
20 - Immobilisations incorporelles	406 115	150 250	307 536	457 786
204 - Subv. d'équipement	75			
21 - Immobilisations corporelles	1 667 863	352 772	1 298 300	1 651 072
23 - Immobilisations en cours	5 581 787	956 376	4 727 222	5 683 598
1641 - Emprunts et dettes assimilées (rembst)	183 578		179 814	179 814
165 - Dépôts et cautionnements reçus	7 800		7 800	7 800
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>7 847 219</b>	<b>1 459 398</b>	<b>6 520 672</b>	<b>7 980 070</b>
040 - Opérations d'ordres entre sections	14 721		10 646	10 646
041 - Opérations patrimoniales	83 979		44 469	44 469
<b>Total cumulé</b>	<b>7 945 919</b>	<b>1 459 398</b>	<b>6 575 787</b>	<b>8 035 185</b>

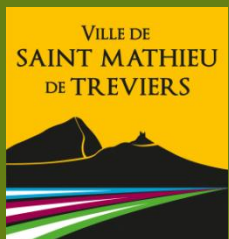


# LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

# LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNELLE 2026 EN €

- La capacité d'autofinancement brute s'élève à 1 008 884 €
- La capacité de désendettement est de 2,2 ans
- Ce ratio positionne la collectivité sur une situation financière très satisfaisante

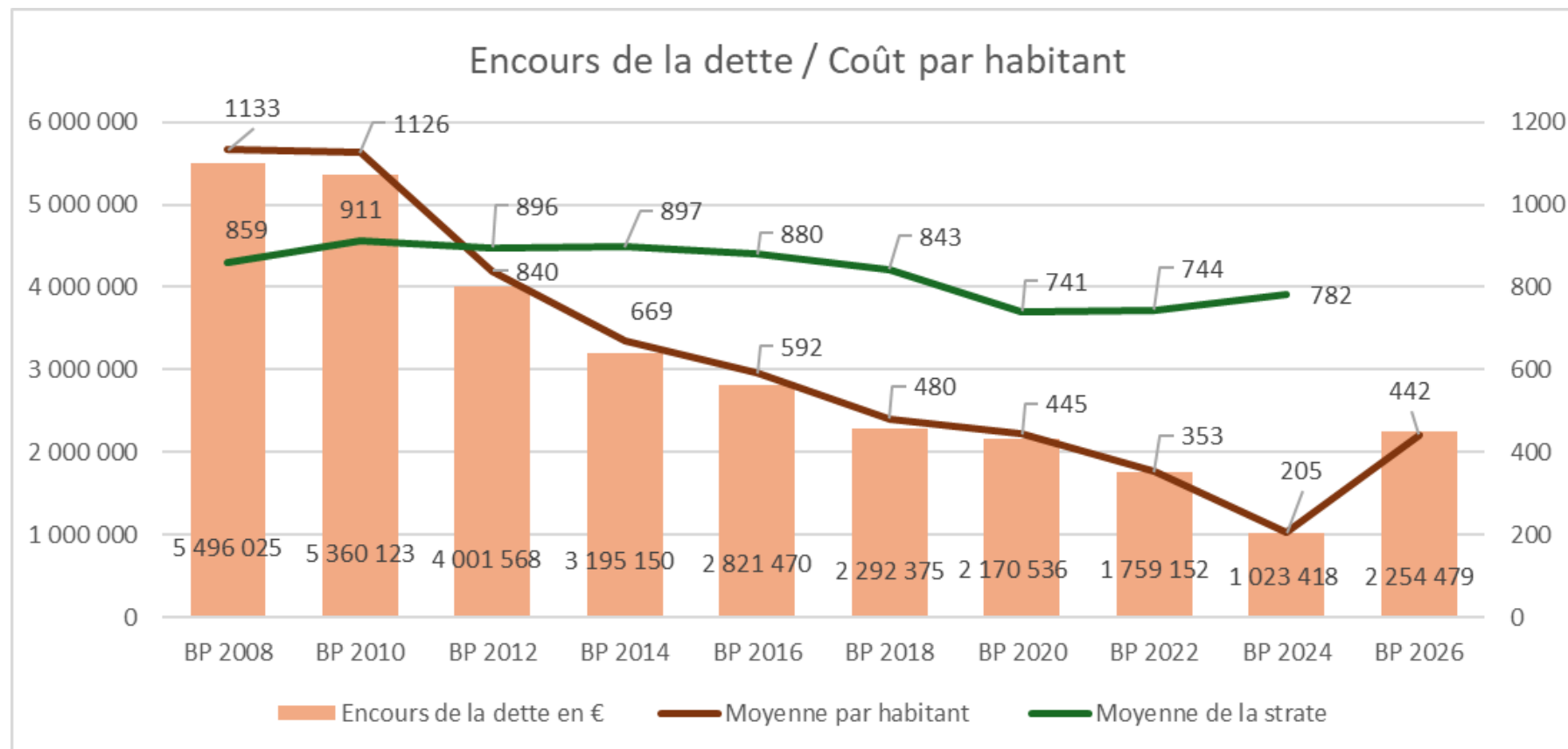




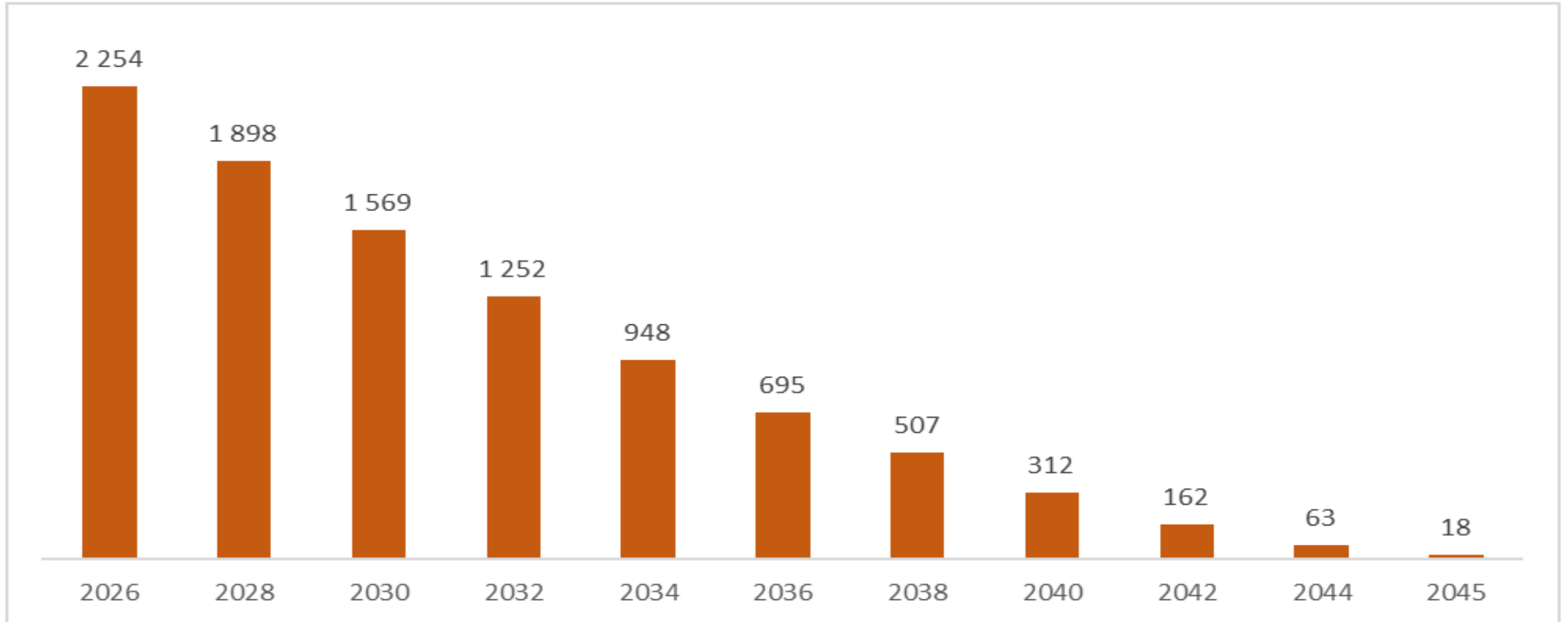
# LA DETTE

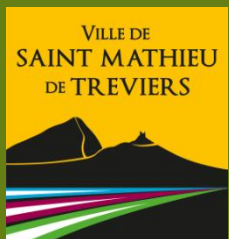
# ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT EN €

Au 1er janvier 2026, la dette est composée de 10 emprunts pour un capital restant dû de 2 254 479 €.



# EXTINCTION DE LA DETTE EN K€



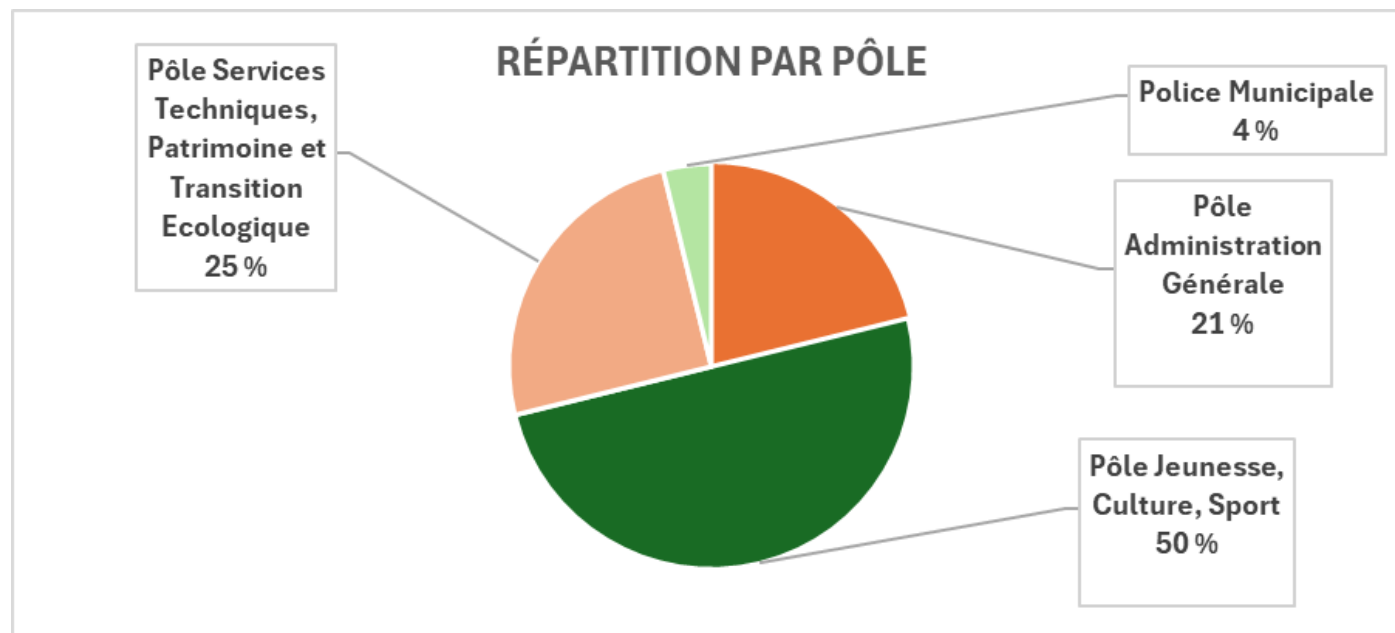
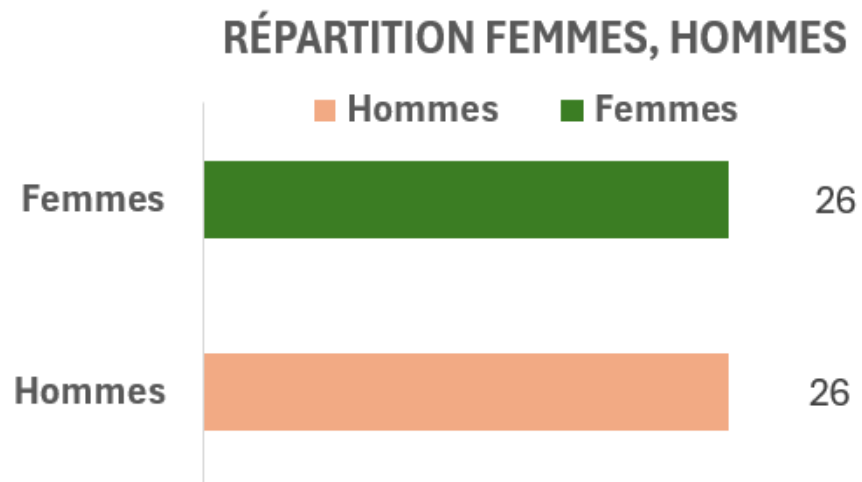


# PERSONNEL COMMUNAL

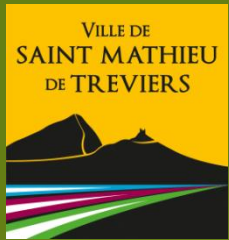
# EFFECTIFS EN ACTIVITÉ AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2026

Au 1er janvier 2026, la commune compte tous statuts confondus 52 agents en activité.

La commune emploie 26 femmes et 26 hommes.



La commune ayant dépassé les 5 000 habitants, il convient de créer un cinquième poste de policier municipal.



# CONCLUSION

Les orientations budgétaires 2026, qui s'équilibrent à **plus de 13,5 millions d'euros**, s'inscrivent dans un contexte qui, pour la seconde année consécutive, reste particulièrement "hostile" pour les budgets et les ressources des collectivités.

Le choix de la commune, malgré cette réalité, est de maintenir un **budget qui répond aux besoins exprimés et qui permet de poursuivre les marchés engagés**.

Les orientations budgétaires que nous proposons pour l'année 2026 s'appuient sur 3 grands axes :

- Finaliser la réalisation du gymnase et des halles gourmandes
- Répondre aux besoins d'aménagements de sécurité et respecter les engagements pris
- Maintenir la capacité de la commune à investir par une gestion saine